

**Université Abderrahmane Mira De Bejaia**  
**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de**  
**Gestion**

**Département des Sciences de Gestion**

**Mémoire de fin de cycle**  
En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences de Gestion

**Option : Entrepreneuriat**

**Thème**

**ENTREPRENEURIAT FEMININ :  
FACTEURS DE DECLENCHEMENT ET  
CONTRAINTES**

**CAS DE LA WILAYA DE BEJAIA**

Réalisé par :

**AHSATAL Kahina**  
**CHERFI Hassiba**

Dirigé par :

**M<sup>me</sup> : KIROUANE Nacera**

**Membre de jury :**

**Présidente : M<sup>me</sup> MEKHMOUKH S**

**Examinatrice : M<sup>me</sup> KHERBACHI S**

**Juin 2019**

## **REMERCIEMENT**

*Nos premiers remerciements vont au bon dieu qui nous a donné la santé, la volonté, le courage et la patience pour réaliser ce travail.*

*Nous tenons aussi à exprimer nos vifs remerciements, notre sincère gratitude et reconnaissance :*

*A notre promotrice M<sup>me</sup> Kirouane pour son suivi, ses conseils et son encouragement durant la réalisation de ce modeste travail ;*

*A nos enseignants et les membres de jury ;*

*A toute les femmes entrepreneures qui ont collaboré et adhéré à notre enquête et qui ont répondu favorablement à nos sollicitations ;*

*A nos chers parents, nos frères et sœurs pour leur soutien ;*

*A nos amis, nos proches et à toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.*



## *DEDICACES*

*A mes très chers parents*

*A mes très chères sœurs*

*A mes très chers frères*

*A mes chères petite nièces : Lydia, Racha, Raïssa*

*A mon très chers fiancé Youcef*

*A toute la famille Ahsatal*

*A mes très chers amis surtout ma copine Sonia*

*Kahina*

---

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail*

*A mes chers parents qui m'ont beaucoup aidé et soutenu durant ma vie et surtout dans mes études.*

*A mes chers frères : Mokrane et Toufik,*

*A toute ma famille maternelle et paternelle.*

*A tous mes amis chacun de son nom.*

*Sans oublier mes enseignants.*

*HASSIBA*

## Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	p01
<b>Chapitre I : Généralités sur l'entrepreneuriat</b> .....	p04
Section 01 : Entrepreneur, Entrepreneuriat : approche théorique .....	p04
Section 02 : Entrepreneuriat féminin : cadre conceptuel .....	p19
<b>Chapitre II : Femme entrepreneure : facteurs de déclenchement et contraintes</b> .....	p27
Section 01 : Les motivations et les obstacles de la femme entrepreneure .....	p27
Section 02 : Généralités sur les PME en Algérie .....	p33
<b>Chapitre III : L'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Bejaia</b> .....	p43
Section 01 : Données statistiques sur les femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia.....	p43
Section 02 : Analyse des résultats de l'enquête de terrain .....	p50
<b>Conclusion générale</b> .....	p75
<b>Liste bibliographique</b> .....	p77
<b>Annexes</b> .....	p80
<b>Table des matières</b> .....	p89

## Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Liste des abréviations	
Sommaire	
<b>Introduction générale</b>	p01
<b>Chapitre I : Généralités sur l'entrepreneuriat</b>	p04
Introduction	p04
Section 01 : Entrepreneur, Entrepreneuriat : approche théorique	p04
1.1. Acteur principal de l'entrepreneuriat : entrepreneur	p04
1.1.1. Définition	p04
1.1.2. Caractéristique de l'entrepreneur	p06
1.1.3. Typologie des entrepreneurs	p07
1.2. Entrepreneuriat	p10
1.2.1. Définition	p10
1.2.2. Paradigmes dominantes de l'entrepreneuriat	p11
1.2.3. Approche théorique de l'entrepreneuriat	p14
1.2.3.1. L'approche fonctionnelle	p14
1.2.3.2. L'approche sur les individus	p15
1.2.3.3. L'approche par les processus	p15
1.2.4. Diversité des situations entrepreneuriales	p16
1.2.4.1. Création d'entreprise	p16
1.2.4.2. Reprise d'entreprise	p17
1.2.4.3. Intrapreneuriat	p17
1.2.5. Importance de l'entrepreneuriat	p18
Section 02 : Entrepreneuriat féminin : cadre conceptuel	p19
2.1. La femme entrepreneure	p19
2.2. Les approches féministes de l'entrepreneuriat féminin	p21
2.2.1. Le féminisme libéral	p21
2.2.2. Le féminisme socialiste	p21
2.3. Les caractéristiques personnelles de la femme entrepreneure	p22

2.4. Les caractéristiques de l'entreprise privilégiée par les femmes entrepreneures .....	p25
Conclusion .....	p26
<b>Chapitre II : Femme entrepreneure : facteurs de déclenchement et contraintes</b> .....	p27
Introduction .....	p27
Section 01 : Les motivations et les obstacles de la femme entrepreneure .....	p27
1.1. Les motivations de la femme entrepreneure .....	p27
1.1.1. Les facteurs de motivations des entrepreneures .....	p28
1.1.1.1. La nécessité économique .....	p28
1.1.1.2. Le désir d'auto-accomplissement .....	p28
1.1.1.3. Le désir d'autonomie et d'émancipation .....	p28
1.1.1.4. La reconnaissance sociale.....	p29
1.1.2. La théorie pull et push .....	p29
1.1.2.1. Le groupe pull .....	p29
1.1.2.2. Le groupe push.....	p30
1.2. Les difficultés des femmes entrepreneures.....	p30
Section 02 : Généralités sur les PME en Algérie.....	p33
2.1. Les PME en Algérie.....	p33
2.1.1. Définition .....	p33
2.1.2. Les approche des PME.....	p34
2.1.2.1. L'approche qualitative .....	p34
2.1.2.2. L'approche quantitative .....	p35
2.1.2.3. L'approche complexe .....	p36
2.1.3. L'évolution des PME en Algérie .....	p37
2.1.3.1. La période 1962-1982 .....	p37
2.1.3.2. La période 1982-1988 .....	p37
2.1.3.3. A partir de 1988 à nos jours .....	p38
2.2. Les caractéristiques des PME.....	p39
2.3. Les dispositif d'appuie et d'accompagnement à la création d'entreprises .....	p40
Conclusion .....	p42
<b>Chapitre III : L'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Bejaia</b> .....	p43
Introduction .....	p43
Section 01 : Donnés statistiques sur les femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia .....	p43
1.1. Présentation de la wilaya de Bejaia .....	p43

1.1.1. Présentation de l'aspect géographique.....	p43
1.1.2. Présentation de l'aspect démographique.....	p44
1.1.3. Les secteurs économiques.....	p45
1.1.4. Les infrastructures de base .....	p46
1.2. Les créations des femmes dans le cadre des dispositifs.....	p46
1.2.1. La répartition sectorielle annuelle des projets financés .....	p47
1.2.2. La répartition spatiale.....	p49
Section 02 : Analyse des résultats de l'enquête de terrain .....	p50
2.1. Le cadre méthodologique .....	p50
2.1.1. La taille l'échantillon .....	p50
2.1.2. L'objectif et la nature de la recherche empirique .....	p50
2.1.3. Le déroulement de l'enquête .....	p51
2.1.4. Les instruments de collecte des données .....	p51
2.1.5. Le traitement des données .....	p51
2.2. Présentation des résultats de l'enquête.....	p52
Conclusion.....	p74
<b>Conclusion générale</b> .....	p75

## Liste bibliographique

## Annexes

## La liste des tableaux

<b>Tableau N° (01) :</b> Typologies des entrepreneurs .....	p09
<b>Tableau N° (02) :</b> Définition de la PME.....	p34
<b>Tableau N° (03) :</b> La répartition sectorielle féminin selon les dispositifs d'aide à la création.....	p47
<b>Tableau N° (04) :</b> La répartition par commune des projets financés du sexe féminin en 2018.....	p49
<b>Tableau N° (05) :</b> Situation familiale des femmes entrepreneures.....	p53
<b>Tableau N° (06) :</b> Le niveau d'étude des femmes entrepreneures .....	p53
<b>Tableau N° (07) :</b> Les femmes entrepreneures ont-elles des connaissances entrepreneuriales avant le lancement de projet de création.....	p54
<b>Tableau N° (08) :</b> Les entrepreneures ont-elles effectué une formation complémentaire dans le domaine après la création d'entreprise.....	p55
<b>Tableau N° (09) :</b> Les femmes entrepreneures arrivent-t-elles à faire l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale .....	p56
<b>Tableau N° (10) :</b> L'importance d'être une femme entrepreneure.....	p57
<b>Tableau N° (11) :</b> Date de création d'entreprise .....	p58
<b>Tableau N° (12) :</b> Le choix de secteur d'activité .....	p59
<b>Tableau N° (13) :</b> La catégorie de l'entreprise.....	p60
<b>Tableau N° (14) :</b> Le statut juridique de l'entreprise .....	p60
<b>Tableau N° (15) :</b> Les femmes sont-elles satisfaites du financement qu'elles ont reçu.....	p62
<b>Tableau N° (16) :</b> Les facteurs principaux qui conduisent à la réussite de l'entreprise.....	p63
<b>Tableau N°(17) :</b> L'origine de l'idée de création.....	p63
<b>Tableau N°(18) :</b> Les facteurs qui ont influencé le choix du secteur d'activité.....	p64
<b>Tableau N°(19) :</b> Les raisons qui ont contribué au choix de la dimension de projet des entrepreneures.....	p65
<b>Le tableau N°(20) :</b> Les facteurs qui ont favorisé le choix du lieu d'implantation d'activité des femmes entrepreneures.....	p65
<b>Tableau N°(21) :</b> Les facteurs qui ont incité les femmes à lancer leurs projets.....	p66
<b>Tableau N°(22) :</b> Les besoins à l'origine de la création d'entreprise des femmes.....	p67
<b>Tableau N°(23) :</b> Les personnes qui ont soutenu les femmes lors de la création de leurs entreprises.....	p67
<b>Tableau N°(24) :</b> Existence des entrepreneurs dans l'entourage des femmes.....	p68

<b>Tableau N°(25) : L'environnement familial des entrepreneures est-il favorable et incitatif à la création d'entreprise.....</b>	<b>p68</b>
<b>Tableau N°(26) : L'entrepreneuriat est-il le seul moyen d'assurer l'emploi des femmes ...</b>	<b>p69</b>
<b>Tableau N°(27) : Les femmes sont-elles satisfaites de leur travail.....</b>	<b>p69</b>
<b>Tableau N°(28) : Les objectifs futurs pour l'entreprise des femmes entrepreneures.....</b>	<b>p69</b>
<b>Tableau N°(29) : Les femmes rencontrent-elles des difficultés lors de la création de leurs entreprises.....</b>	<b>p70</b>
<b>Tableau N°(30) : Les difficultés qu'elles ont rencontré.....</b>	<b>p70</b>
<b>Le tableau N°(31) : l'obstacle majeur qu'elles peuvent rencontrer les entrepreneures.....</b>	<b>p72</b>
<b>Tableau N°(32) : existe-il des discriminations à l'encontre des femmes entrepreneures.....</b>	<b>p72</b>
<b>Tableau N° (33) : L'élément principal qui conduit à l'échec de l'entreprise.....</b>	<b>p73</b>
<b>Tableau N°(34) : La place de la femme active aujourd'hui.....</b>	<b>p73</b>
<b>Tableau N°(35) : les conseils que peut donner les entrepreneures pour une porteuse de projet pour l'aider à créer son entreprise.....</b>	<b>p74</b>

## La liste des figures

<b>Figure N° 01</b> : Age des femmes entrepreneures enquêtées.....	p52.
<b>Figure N° 02</b> : La situation des femmes avant la création d'entreprise.....	p55.
<b>Figure N° 03</b> : Le statut de la femme au sein de l'entreprise.....	p56.
<b>Figure N° 04</b> : Le secteur d'activité de l'entreprise.....	p58.
<b>Figure N° 05</b> : Le siège social de l'entreprise.....	p59.
<b>Figure N° 06</b> : Les sources de financement.....	p61.
<b>Figure N° 07</b> : Situation de l'activité de l'entreprise.....	p62.



**La liste des abréviations :**

**ADM** : Autoroutes De la Mer.

**AGI** : Autorisations Globales d'Importations.

**ANEM** : Agence National de l'Emploi.

**ANGEM** : Agence National du Gestion de Microcrédit.

**ANSEJ** : Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes.

**BM** : Banque Mondiale.

**BTP** : Bâtiments et des Travaux Public.

**CC** : Chemins Communaux.

**CAP** : Croissance, Autonomie, Pérennité.

**CEE** : Communauté Economique Européenne.

**CNAC** : Caisse National d'Assurance Chômage.

**CNI** : Conseil National d'Investissement.

**CW** : Chemins Wilaya.

**DA** : Dinar Algérienne.

**EURL** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

**FMI** : Fonds Monétaire Internationale.

**GEM** : Global Entrepreneurship Monitor.

**OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique

**PIC** : Pérennité, Indépendance, Croissance.

**PME** : Petite et Moyenne Entreprise.

**PMI** : Petite et Moyenne Industrie.

**RN** : Routes Nationales.

**SNC** : Société en Nom Collectif.

**SARL** : Société A Responsabilité Limitée.

**SPA** : Société Par Action.

**TPE** : Très Petite Entreprise.

**TTC** : Toute Taxe Comprise.

**TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée.

## Introduction générale

Depuis plusieurs décennies, l'entrepreneuriat fait l'objet d'un discours largement incitatif à l'échelle internationale. Il est devenu un axe très important de l'économie; il est apparu comme un instrument du développement économique par la création d'emploi, vecteur d'innovation, moyen de lutte contre le chômage, producteur de richesse, nouveau modèle de travail individualisé ; et également est un phénomène de société, il véhicule des croyances, transporte l'imaginaire vers des visions nouvelles de la société et porte l'espoir d'un mieux-être. De nombreuses études ont été menées sur l'entrepreneuriat et plusieurs définitions sont ainsi données par un nombre important d'auteurs. De ce fait, « *l'entrepreneuriat est un phénomène hétérogène dont les manifestations sont multiples. Souvent, il est étroitement associé à la création d'entreprise, voire de façon résolument synonymique* »<sup>1</sup>. Ce phénomène, que l'on retrouve dans une majorité des pays, touche une pluralité d'individus : qu'ils soient sans diplôme, aux centres de formation professionnelle, aux universités, ...etc. bien que ce domaine ait été réservé aux hommes, aujourd'hui, les femmes sont devenues influentes.

L'implication de la femme dans le développement économique est devenue un sujet d'étude et de recherche. En effet, l'entrepreneuriat féminin est un terme ambigu, il peut se définir ainsi : « *Une femme entrepreneure se définit comme une femme personne physique, venant d'une situation d'inactivité, de chômage ou de salariée dépendant d'un employeur, qui seule ou en équipe, crée une nouvelle entreprise indépendante, en assumant les responsabilités managériales et les risques qui sont liés à la production de richesse envisagée* »<sup>2</sup>.

De plus en plus, les femmes entrepreneures se lancent dans des affaires et des projets. Elles investissent majoritairement dans les secteurs d'activités traditionnellement féminins tels que : commerces, hôtelleries, restaurations, soins de santé ; et elles restent peu présentes dans les secteurs industriels, y compris dans les nouveaux secteurs comme le secteur des TIC. Leurs facteurs de motivation peuvent être multiples notamment : la nécessité, les raisons familiales, l'accomplissement de soi, l'autonomie, ...etc. Mais elles ont toujours des difficultés et des obstacles qui les entravent y compris : l'accès aux financements et aux moyens matériels, les règles sociales et les traditions..., et malgré ces entraves, elles continuent à lutter afin de prouver leur existence et assurer la pérennité de leurs entreprises.

---

<sup>1</sup>VERSTRAETE T, 2000, « Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat », Edition ems management et société, lieu en UE, P11.

<sup>2</sup>ZOGNING F, ALY MBAYE A, UM-NGOUEM MT, 2017, « L'économie informelle, l'entrepreneuriat et l'emploi », Edition JFD inc, Canada, p499.

## *INTRODUCTION GENERALE*

En Algérie, ce n'est qu'à partir des années 1980 que l'initiative privée a été libérée ; après avoir connu que le secteur public à lui seul ne peut répondre aux besoins économiques et sociaux grandissant du pays que l'Etat a commencé à se désengager progressivement laissant le champ aux entrepreneurs privés. Ce qui a été concrétisé par la création d'un ministère de la PME en 1991 et la promulgation du code d'investissement en 1993, mais surtout la mise en place de différents dispositifs de création d'entreprise et de soutien aux investissements (ANSEJ, ANGEM, ANDI, CNAC).

L'entrepreneuriat est une issue de sortie du chômage, aujourd'hui, il donne plus de force et motive les jeunes entrepreneurs qu'ils soient hommes ou femmes participants à la création d'emplois, en plus l'entrepreneuriat est reconnu comme source d'innovation et de richesse économique ; du même pour l'entrepreneuriat féminin, sauf que pour celle-ci leur engagement dans ce secteur reste un vrai défi, sur plusieurs fronts : la famille, la société, la bureaucratie et la gestion des entreprises dans un monde de concurrence.

Bien que le nombre de femmes entrepreneures soit en augmentation continue dans le monde, les entreprises dirigées par les femmes en Algérie demeurent très faibles<sup>3</sup>.

L'objectif de notre travail sert à comprendre l'entrepreneuriat féminin et connaître ses caractéristiques ainsi que celles de leurs entreprises, à déterminer leurs facteurs d'encouragement et les obstacles qu'elles rencontrent. Pour mieux cerner le sujet nous avons choisi de faire une enquête par questionnaire auprès des femmes entrepreneures au niveau de quelques communes de la wilaya de Bejaia ; cette enquête s'articulera autour d'une question principale de recherche :

### **Quelles sont les facteurs de déclenchement et les contraintes des femmes entrepreneures au niveau de la région de Bejaia ?**

Pour arriver à répondre de la question principale, nous allons traiter quelques questions secondaires comme suit :

- Qu'est-ce qu'en entend par l'entrepreneuriat ?
- Quel est le profil des femmes entrepreneurs et les caractéristiques de leurs entreprises créées ?
- Quels sont les facteurs qui poussent les femmes entrepreneures à entreprendre et les principaux obstacles rencontrés ?

Afin de répondre à notre problématique, nous avons émis les deux hypothèses suivantes :

---

<sup>3</sup>HIMRANE M, HASSANI H, 2017, « Une analyse multidimensionnelle de l'entrepreneuriat féminin en Algérie », Revue algérienne de développement économique, n°06, p17.

## *INTRODUCTION GENERALE*

- Hypothèse 01 : L'existence de modèle d'entrepreneur dans l'environnement familiale constitue une motivation principale pour se lancer en affaire.
- Hypothèse 02 : L'accès au financement et la lourdeur dans le traitement des dossiers d'investissement entravent l'émergence de l'entrepreneuriat féminin.

Pour étudier notre thème et que nous puissions répondre à la problématique posé, nous avons opté pour deux méthodes de recherche complémentaire :

La première méthode est une recherche bibliographique et documentaire relative à l'entrepreneuriat en général et à l'entrepreneuriat féminin en particulier ; la deuxième méthode axée sur une étude empirique dans la mesure où la vérification de nos hypothèses de recherche repose sur une enquête par questionnaire/entretien, optant pour une approche mixte (qualitative et quantitative) auprès des femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia.

Dans cette recherche nous divisons notre travail sur trois chapitres :

Le premier chapitre sert à définir, à comprendre les concepts et les notions liées à l'entrepreneuriat et à l'entrepreneuriat féminin ;

Le deuxième chapitre nous identifions les facteurs de motivations et les contraintes des femmes entrepreneures, puis nous abordons la question des PME dans le contexte algérien ;

Le troisième chapitre nous présentons la wilaya de Bejaia, puis nous présentons notre enquête suivie des résultats obtenus sur le terrain.

# Chapitre I : Généralités sur l'entrepreneuriat

---

## Introduction

L'entrepreneuriat prend de plus en plus d'importance dans notre société, il est considéré comme une source potentielle d'emplois et une réponse au problème du chômage. Depuis son apparition sur la scène économique, l'entrepreneur est perçu comme un rouage essentiel du monde des affaires et du développement économique. Toutefois, l'activité entrepreneuriale était réservée aux seuls hommes, mais aujourd'hui elle a connu un changement important qui est la montée des femmes entrepreneures.

Notre premier chapitre est subdivisé en deux sections, la première section présentera le phénomène entrepreneurial et quelques notions liés à l'entrepreneur ; et dans la deuxième section nous allons aborder l'entrepreneuriat féminin.

## Section 01 : Entrepreneur, Entrepreneuriat : approche théorique

L'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise par l'agent entrepreneur, ce dernier est à l'origine des innovations, il crée des entreprises, des emplois et participe à la modification et le renouvellement du tissu économique.

### 1.1. Acteur principal de l'entrepreneuriat : entrepreneur

Le terme entrepreneur recouvre différentes significations connexes mais distinctes ; dans la plupart des cas l'entrepreneur est une personne à l'origine de la création d'une activité économique.

#### 1.1.1. Définition de l'entrepreneur :

Le concept de l'entrepreneuriat fait son entrée dans la théorie économique à travers les écrits de **Richard Cantillon**, cet auteur est le premier économiste qui a présenté la fonction de l'entrepreneur et son importance dans le développement économique, pour lui

« l'entrepreneur prend des risques, dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon ferme, alors qu'il n'a pas de garantie certaine de ce qu'il peut en attendre »<sup>4</sup>.

Après Cantillon, le deuxième auteur à s'être beaucoup intéressé aux activités de l'entrepreneur c'est **Jean-Baptiste Say**, il est le premier à avoir déterminé le profil de l'entrepreneur, pour lui ce dernier est celui qui réunit et combine les facteurs de production en vue de la recherche du profit. Il le définit ainsi : « l'entrepreneur est avant tout un preneur de risque qui investit son propre argent et coordonne des ressources qu'il se procure pour produire des biens. Il crée et développe des activités économique pour son propre compte »<sup>5</sup> ; aussi il a proposé une autre définition tel que : « L'entrepreneur d'industrie est celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques un produit quelconque »<sup>6</sup>. Cet auteur partage son opinion avec **Mark Casson** qui a défini l'entrepreneur ainsi : « Un entrepreneur est quelqu'un de spécialisé dans la prise (intuitive) de décisions (réfléchies) relatives à la coordination de ressources rares ».<sup>7</sup>

Un peu plus tard, **Joseph Schumpeter** (1935), qui est qualifié de père fondateur de l'entrepreneuriat considère l'entrepreneur comme une figure centrale du développement économique. Il dit que l'entrepreneur est avant tout un innovateur et un agent de changement.

Bien qu'il n'existe pas une définition précise lié à l'entrepreneur, chaque auteur le définit par rapport à sa propre vision. Alors nous pouvons résumer ces différentes conceptions ainsi : Un entrepreneur est une personne qui crée son propre entreprise, Il se caractérise par l'innovation et se spécialise dans la prise intuitive de décision d'ordre économique. Il prend le risque et investit son propre argent dans divers projets, il exécute son travail en plein potentiel de créativité par la mise en œuvre de divers facteurs de production en vue de vendre des produits ou des services dans le but de recherche de profit.

### 1.1.2. Les caractéristiques de l'entrepreneur

Selon P.A. Julien et M. Marchesnay (1996) différentes caractéristiques sont attribuées à l'entrepreneur<sup>8</sup>.

---

<sup>4</sup> FAYOLLE A, 2005, « Introduction à l'entrepreneuriat », EditionDunod, paris, p10.

<sup>5</sup>ibid

<sup>6</sup>HERNANDEZEM, 2001, « L'entrepreneuriat : Approches théoriques », Editionl'harmattan, Paris, p 14.

<sup>7</sup>ibid

<sup>8</sup> JULIEN PA, MARCHESNAY M, 1996, « L'entrepreneuriat », Edition Economica, paris, p51.

➤ **Les traits de caractère :** Certain traits de caractère de l'entrepreneur relèvent de valeurs ou d'attitudes face à l'environnement socio-économique. Nous trouvons :

✓ *L'indépendance :* Ces entrepreneurs préfèrent recevoir ou gagner moins, tout en étant leur « propre maître », que d'être sous l'autorité d'un chef hiérarchique, leur sens de l'autonomie est donc particulièrement poussé.

✓ *La confiance en soi :* Ils sont optimistes. Ils cherchent à exercer un certain contrôle sur eux-mêmes, développer leurs propres projets, tant dans l'entreprise que dans leur vie personnel.

✓ *La persévérance :* afin d'atteindre ses objectifs, l'entrepreneur doit mettre beaucoup d'énergie, et être de plus en plus résistant pour limiter sa faiblesse.

✓ *La responsabilité :* Ils apprennent plus rapidement à s'occuper des autres ou qu'ils avaient plus de chance de reprendre l'affaire familiale.

➤ **L'entrepreneur est un opportuniste :** L'entrepreneur est un innovateur qui sait discerner les opportunités d'affaires dans l'économie, en organisant les ressources, en développant un nouveau produit, en mettant face à la concurrence du marché.

➤ **L'entrepreneur est un organisateur :** L'entrepreneur c'est l'être ingénieux qui sait habituellement organiser les ressources. Il ne suffit pas d'être innovateur pour être un entrepreneur. Il faut être capable de réunir les ressources et de les organiser de façon à développer et à commercialiser l'innovation.

➤ **L'entrepreneur est un joueur :** L'entrepreneur est un joueur. Il n'est jamais certain de la réussite mais il croit au succès et prend du risque.

➤ **L'entrepreneur est motivé :** Le défi est l'un des objectifs de l'entrepreneur, il existe aussi d'autres objectifs ou motivations, il y'a aussi l'ambition, la nécessité ou l'intérêt de se trouver un emploi ou d'assurer un revenu.

### 1.1.3. Typologie des entrepreneurs

Plusieurs types d'entrepreneur sont classés selon leurs caractères relatif, et leurs traits dominants<sup>9</sup> :

➤ **Selon les conditions de la création** : Norman Smith (1967) a proposé une classification selon les conditions de la création, en distinguant l'entrepreneur artisan et l'entrepreneur opportuniste.

- *L'artisan* : L'entrepreneur artisan crée son entreprise sans grande expérience, notamment en matière de gestion. Il a surtout une compétence technique, et se localise dans des activités faiblement innovantes.

- *L'opportuniste* : L'entrepreneur opportuniste est plus âgé et plus expérimenté, en matière de gestion (cadre ou ingénieur), son projet est lié à une opportunité d'innovation, son capital personnel lui sert d'appuis solides.

➤ **Selon le profil de dirigeant** : selon knight (1983) le style de direction de l'affaire est faite par :

- *Le technicien* : s'intéresse avant tout aux conditions de fabrication d'un produit ou d'un service. Il s'agit pour lui de mettre en valeur ses compétences professionnelles, son savoir-faire, son métier.

- *Le manager* : se concentre sur les problèmes de gestion des ressources, s'intéresse à la réduction des coûts, à l'économie des moyens, et aux investissements hors production.

➤ **Selon les conditions d'innovation** : cette typologie est le fait de Miles et Snow (1978), ils ont distingué quatre types d'entrepreneurs :

- *Le prospecteur* : peut être considéré comme l'innovateur, il cherche en permanence des innovations, mais il n'est pas sûr qu'il les rentabilise et les développe elle-même. C'est le cas des activités de haute technologie (biotechnologies, par exemple).

- *L'innovateur* : il cherche des innovations et les exploite lui-même, cette attitude se développe du fait de la pression exercée par les donneurs d'ordre et par les distributeurs. Cette personne possède une activité de veille technologique et concurrentielle très forte et possède un budget de recherche et développement qui peut être très élevé.

- *Le suiveur* : va imiter, suivre de façon proactive et délibérée, les innovations qui apparaissent sur le marché, améliore les innovations en baissant les coûts des produits.

---

<sup>9</sup>Ibid, p55.



## CHAPITRE I : Généralités sur l'entrepreneuriat

- *Le réacteur* : adopte une stratégie émergente et réactive, cette attitude opportuniste, passive, peut s'avérer payante lorsque le degré du secteur est assez faible, et lorsque la fidélisation des clients sur des produits innovants est moins importante que la fidélité à l'entreprise ou à son patron.

➤ **Selon la logique d'action** : Julien et Marchesnay(1987-1996) propose deux types de propriétaires-dirigeant :

- *Une logique d'action patrimoniale (le PIC)* : Cherche avant tout à accumuler du patrimoine, des actifs ayant une valeur de cession pouvoir d'usage. Il accorde la pérennité de son affaire, il préserve l'indépendance patrimoniale, en refusant des associés, voire des emprunts extérieurs. Enfin la croissance de l'affaire est réactive, elle n'est pas acceptée que pour qu'elle ne mette pas en cause la pérennité et l'indépendance patrimoniales. Il préfère les investissements matériels, privilège une logique d'accumulation au détriment d'une rentabilité apparente.

- *Une logique d'action entrepreneuriale (le CAP)* : L'entrepreneur va privilégier les activités à croissance forte, et sans doute risquée (alors que le PIC évite le risque), il va rechercher l'autonomie de décision et ne pas se préoccuper des problèmes d'indépendance du capital, il ne sera pas préoccupé par la pérennité de son affaire, accorde la priorité aux investissements immatériels, la tendance à l'externalisation des activités, préfère les structures légères et adaptives.

L'usage des typologies facilite la compréhension de la nature de la relation entre un type et son projet, entre un type et son objet. En plus de cette typologie, nous présentons dans le tableau suivant quelques typologies d'entrepreneur qui sont proposées par d'autres auteurs :

Tableau n°1 : typologies des entrepreneurs

Auteurs	Date	Typologies
Collins et Moore	1970	Deux types d'entrepreneurs : L'entrepreneur administratif L'entrepreneur indépendant
Laufer	1975	Quatre types d'entrepreneurs : Le manager ou l'innovateur L'entrepreneur orienté vers la croissance L'entrepreneur orienté vers l'efficacité L'entrepreneur artisan
Vesper	1980	Au moins 11 types d'entrepreneurs :

		Travailleurs autonomes travaillant seuls Bâisseurs d'équipes Innovateurs indépendants Multiplicateurs de modèles existants Exploitants d'économies d'échelle Rassembleurs de capitaux Acquéreurs Artistes qui achètent et vendent Constructeurs de conglomérats Spéculateurs Manipulateurs de valeurs apparentes
Carland, Hoy, Carlan	1988	Deux types d'acteurs organisationnels : L'entrepreneur Le propriétaire de PME
Lafuente et Salas	1989	Quatre types de nouveaux entrepreneurs : Artisan Orienté vers le risque Orienté vers la famille Managérial
Filion	1998	Deux types d'entrepreneurs : Opérateur Visionnaire
Marchesnay	1998	Quatre types d'entrepreneurs : Isolé Nomade Notable Entreprenant
Duchéneaut	1999	Socio-style de créateurs d'entreprises Rebelles (28%) Matures (41%) Initiés (25%) Débutants (6%)

Source : FILION, LJ, in VERSTRAETE, T, 2000, « Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat », Editions ems management et société, lieu en UE, P256.

## 1.2. Entrepreneuriat :

L'entrepreneuriat désigne l'action et l'effet d'entreprendre, ce terme peut avoir plusieurs définitions, mais il appartient toujours au même champ qui est la création d'entreprise.

### 1.2.1. Définition de l'entrepreneuriat :

Le terme "Entrepreneuriat" est une traduction du terme anglais « *Entrepreneurship* »<sup>10</sup>, il ne figure pas dans le dictionnaire de la langue française mais il a été choisi au Québec (Canada) par le conseil de la langue française.

<sup>10</sup>Idem, p8.

## CHAPITRE I : Généralités sur l'entrepreneuriat

Ce terme recouvre différentes acceptations qui méritent d'être clarifiées ; sa première vision est plutôt anglo-saxonne et fait référence à deux courants de pensée :

Le premier courant est l'émergence organisationnelle, emmenée par **Gartner** (1988, 1990,1993) c'est-à-dire « *L'entrepreneuriat est un processus qui permet à un individu de créer une nouvelle organisation* »<sup>11</sup> ;

Le deuxième courant est l'identification et l'exploitation d'opportunités, emmenée par **Shane et Venkataraman**(2000) cette approche porte sur l'émergence d'une nouvelle activité économique mais elle ne conduit pas forcément à la création d'une nouvelle organisation. Dans ce cas, les opportunités préexistent dans l'environnement<sup>12</sup>.

La seconde vision est plus globale en ce sens qu'elle considère l'entrepreneuriat « *comme un mode de comportement, à la fois complexe et multidimensionnel* »<sup>13</sup>.

La définition de l'entrepreneuriat évolue avec le temps par plusieurs auteurs relevant de différents champs disciplinaires. Dans ce qui suit nous citons quelques définitions les plus répandues :

**Thierry Verstraete** suppose le caractère complexe, il dit que « *L'entrepreneuriat est un phénomène trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligibilité nécessitant une modélisation. Cette complexité exclut la possibilité d'une délimitation stricte et univoque de ses frontières sémantiques* »<sup>14</sup>.

**Verstraete et Saporata Bertrand**, considèrent l'entrepreneuriat comme un processus de transformation d'opportunité en démarrage d'affaire : « *L'entrepreneuriat en tant que champ disciplinaire, consiste à chercher à comprendre comment, par qui, et avec quelles conséquences les opportunités de créer des biens et / ou des services qui n'existent pas encore, sont découvertes, concrétisées et exploitées* »<sup>15</sup>.

**Robert Hisrich et Michael Peters** définissent ce concept du point de vue de la création de la richesse, pour cela ils décrivent l'entrepreneuriat comme « *un processus dynamique qui consiste à créer de la richesse supplémentaire. La richesse est créée par des individus qui assument les risques principaux en termes de capitaux, de temps et/ou d'implication professionnelle afin de donner de la valeur à un bien ou à un service. L'acte productif peut ou*

---

<sup>11</sup>LEGER-JARNIOU C, 2013, « Le grand livre de l'entrepreneuriat », EditionDunod, paris, p8

<sup>12</sup>ibid.

<sup>13</sup>Idem

<sup>14</sup>VERSTRAETE T, Op cit, p11.

<sup>15</sup>VERSTRAETE T, SAPORATA B, 2006, « Création d'entreprise et entrepreneuriat », Edition Adreg, paris, p93.

*non être nouveau ou exclusif. Mais la valeur doit y être en instillé par l'entrepreneur dans la mesure où il rassemble et alloue les compétences et ressources nécessaires »<sup>16</sup>.*

L'entrepreneuriat est un phénomène qui sert à la création de la valeur, il est considéré comme un vecteur fondamental de l'économie, encore il participe dans le développement et la croissance économique des nations ; sa conception peut être résumé notamment : l'entrepreneuriat est un phénomène complexe, il conduit à la création d'organisation, par lequel le créateur exploite leurs compétences et utilise les ressources nécessaires dans le but de la création de la richesse.

### 1.2.2. Paradigmes dominants de l'entrepreneuriat

Verstraete et Fayolle identifient quatre paradigmes dominants pour la recherche en entrepreneuriat à savoir :

- ***Le paradigme de l'émergence organisationnelle :***

Gartner(1993) définit le concept de l'émergence organisationnelle comme« le processus d'organisation qui mène à une nouvelle organisation»<sup>17</sup>. Ce paradigme a incité certains chercheurs à considérer l'organisation à la fois comme un moyen et comme le résultat du processus entrepreneurial. Cette dimension dialogique est défendue par Verstraete (1999, 2003)<sup>18</sup>.

Ainsi, ce paradigme était largement relié au paradigme de l'opportunité qui confirme Penrose E. (1959), dans la définition de l'entrepreneur, « un entrepreneur est celui qui est capable d'identifier une opportunité et qui développe une petite entreprise »<sup>19</sup>.

À propos de ce paradigme, Verstraete et Fayolle (2004) font référence aux travaux de Verstraete (1999, 2003) sur l'impulsion d'une organisation. Ce qui l'incite à faire recours à une pensée « systémique intégrant l'action et son résultat » en vue d'appréhender l'organisation<sup>20</sup>.

Cependant quelle que soit la notoriété des auteurs qui se rangent dans cette mouvance, la question se pose quant à l'originalité et l'apport réel d'une telle approche tant elle correspond à une évidence (Paturel 2007). Il va de soi, d'impulser une organisation lorsqu'on se met à

---

<sup>16</sup> HIRSCH R, PETERS M, 1991, « Entrepreneurship : lancer, élaborer et gérer une entreprise », Edition Economica, paris, p11.

<sup>17</sup>FAYOLLE A, 2004, « entrepreneuriat : apprendre a entreprendre », ED Dunod, Paris, p29.

<sup>18</sup> JAZIRI R, 2009, « une vision renouvelée des paradigmes de l'entrepreneuriat : ver une reconfiguration de la recherche en entrepreneuriat », université de Gafsa, Tunisie, p08.

<sup>19</sup> VERSTRAETE T, 2003, « proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat », Ed ADREG, p46

<sup>20</sup>VERSTRAETE T, FAYOLLE A, 2004, «Quatre paradigmes pour cerner le domaine de recherche en entrepreneuriat »,7<sup>ème</sup> congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, Montpellier, p07.

son propre compte. Cependant, il convient de qu'il ne faut pas se limiter à l'impulsion d'une entreprise, mais généraliser le paradigme à toutes les organisations ; même celles à but non lucratif (Shane et Venkataraman, 2000). Entre autres, il ne faut pas penser uniquement à impulser une nouvelle organisation (création ex nihilo) mais aussi à celle existante et reprise, une dimension oubliée.<sup>21</sup>

• **Le paradigme de l'opportunité d'affaires :**

En entend par opportunité d'affaire, une opportunité de création d'entreprise, de reprise d'entreprise, ou de développement d'une innovation dans une entreprise existante.

La notion d'opportunité a connu plusieurs définitions, Schumpeter(1935) assimile l'opportunité à l'innovation, il montre que l'opportunité entrepreneuriale est la résultante « d'une nouvelle combinaison des facteurs de production qui se manifeste dans l'introduction d'un nouveau marché, de la conquête d'une nouvelle source d'approvisionnement et finalement d'une nouvelle forme d'organisation industrielle »<sup>22</sup>

Casson(1982) considère l'opportunité comme « la création de nouveaux produits, services, matières premières, et / ou modes d'organisation permettant d'en vendre les extrants à un prix supérieur à leur coût de production »<sup>23</sup>. dans cette approche l'opportunité repose sur la nouveauté et l'innovation.

Pour l'économiste autrichien Kizner(1979), l'opportunité vient d'un dysfonctionnement du marché, pour lui une opportunité « est une imperfection du marché ou un déséquilibre économique qui peut être exploité par un entrepreneur en ramenant le marché à son état d'équilibre »<sup>24</sup>. Ici l'opportunité est avant tout considérée comme une opportunité de profit existe lorsqu'il y a une demande pour laquelle les individus veulent payer et que les ressources requises sont disponibles.

Deux courant de pensée qui décrivent la notion d'opportunité, le premier présente l'opportunité comme une réalité objective, elle existe dans la nature, en tant que telles, et qu'il suffit d'avoir une capacité à les reconnaître pour les approprier et les transformer en réalités économiques. Pour le seconde, l'opportunité est une construction sociale qui naît des interactions et des confrontations entre l'individu et son environnement, l'opportunité se

---

<sup>21</sup>Ibid, p33.

<sup>22</sup> MEJRI I, 2017, « internationalisation des PME technologiques issues des économies émergentes : une analyse basée sur les opportunités d'affaires », thèse de doctorat présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en science de gestion, université Cote d'Azur, p 52.

<sup>23</sup>Ibid, p 52.

<sup>24</sup>FAYOLLE A, op cit, p89.

modèle au cours d'un processus de création, dans ce sens, elle n'est pas le point de départ, mais l'élément « objectif » qu'il faut forcément découvrir pour initier ce processus<sup>25</sup>.

- ***Le paradigme de création de valeur :***

L'entrepreneuriat est un phénomène ou un processus considéré comme apporteur de richesse et d'emploi et créant de valeur.

Bruyat(1993), montre que « l'objet scientifique étudié dans le champ de l'entrepreneuriat est le dialogique individu / création de valeur »<sup>26</sup>. Le principe dialogique proposé par Morin(1989) signifie que deux ou plusieurs logiques sont liées en une unité, de façon complexe (complémentaire, concurrente et antagoniste) sans que la dualité se perde dans l'unité, cette dialogique s'inscrit dans une dynamique de changement, elle est définie comme « l'individu est une condition nécessaire pour la création de valeur, il en détermine les modalités de production, l'ampleur ...il en est l'acteur principal. Le support de la création de valeur, une entreprise par exemple, est la « chose » de l'individu, nous avons :

Individu —————> Création de valeur

La création de valeur, par l'intermédiaire de son support, investit l'individu qui se définit, pour une large part, par rapport à lui. Elle occupe une place prépondérante dans sa vie (son activité, ses buts, ses moyens, son statut social,...), elle est susceptible de modifier ses caractéristiques (savoir-faire, valeurs, attitudes,...)

Création de valeur —————> Individu »<sup>27</sup>.

La valeur est le résultat d'un processus des pratiques réalisées par l'individu, il s'agit d'un individu qualifié ou d'entrepreneur potentiel pour créer une nouvelle valeur. Il existe une dialogique entre l'individu et la valeur créée, c'est l'interaction qu'il y a entre l'individu et son environnement. Il le subit, il en ressortir des opportunités, des idées innovantes, des moyens nécessaires. Pour cela les stratégies et les projets peuvent être changés même dans les premiers temps de processus.

- ***Le paradigme de l'innovation :***

De nombreuses définitions données au concept d'innovation, cette dernière concerne tout type de nouveauté dans les domaines économiques et sociaux. Pour Schumpeter(1939) l'innovation est « toute tentative de faire les choses différemment dans le domaine de la vie

---

<sup>25</sup>Ibid, p90.

<sup>26</sup> BRUYAT C, 1993, « création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation », thèse de doctorat en science de gestion, université pierre Mendès-France-Grenoble 2, France, p57.

<sup>27</sup>Ibid, p57.

économique devrait être considérée comme une innovation susceptible de fournir un avantage temporaire, et des profits, à une firme »<sup>28</sup>.

Drucker(1985) considère que l'innovation est la fonction de l'entrepreneuriat et de la création de valeur<sup>29</sup>. Julien et Marchesnay, (1996) rejoignent Drucker lorsqu'ils affirment que : « L'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou, encore, pour réorganiser l'entreprise. L'innovation, c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre»<sup>30</sup>

Donc l'innovation est considérée comme le moteur de l'entrepreneuriat, elle permet le développement d'un nouveau produit à la base d'une idée différente que celle proposée sur le marché avec l'utilisation de nouvelles techniques et meilleures façons de faire.

### **1.2.3. Approche théorique de l'entrepreneuriat :**

De l'analyse des écrits scientifiques, nous pouvons retenir que les recherches sur l'entrepreneuriat se résument en trois approches fondamentales : approche fonctionnelle, approche sur les individus et approche par les processus.

**1.2.3.1. L'approche fonctionnelle :** L'approche fonctionnelle de l'entrepreneuriat est une approche économique. Elle permet de répondre à la question de « Quoi » ou bien de ce que fait l'entrepreneur<sup>31</sup>. Les économistes ici servent à décrire les fonctions de l'entrepreneur ainsi son importance dans le développement économique, également à analyser le concept de l'entrepreneuriat sous l'angle de la création de la richesse. (Tounès, 2003 ; Verstraete et Marchesnay, 2000) montrent que quatre grandes fonctions entrepreneuriales ont été envisagées : le preneur de risques, la combinaison des facteurs de production, la fonction d'innovation et la fonction d'arbitrage. Pour Fayolle (2012), cette approche économique se donne pour objet de saisir l'impact de la création d'entreprise et le rôle des entrepreneurs dans le développement socioéconomique. Guyot et Van Rompaey (2002) précisent que la théorie économique est la première à reconnaître le thème de l'entrepreneuriat comme étant d'intérêt scientifique.

---

<sup>28</sup>VERSTRAETE T, FAYOLLE A, 2005, « paradigme et entrepreneuriat », revue de l'entrepreneuriat, p42.

<sup>29</sup>Ibid, p 42.

<sup>30</sup>JULIEN et MARCHESNAY, 1996, « l'entrepreneuriat », Ed Economica, Paris, p35.

<sup>31</sup>CHANTAL D, SERGE NT, 2017, « Approche territoriale de l'entrepreneuriat : Essai de conceptualisation », Revue Canadienne Géographique Tropicale, vol 4(1), université Laurentienne, p12.

**1.2.3.2. L'approche sur les individus :** Ou bien l'approche par les traits qui est une approche psychologique. Les recherches sur l'entrepreneuriat portent ici sur le créateur de l'entreprise et sur ses caractéristiques : leur trait de personnalité, leur motivation et leur comportement. Pour McClelland, les entrepreneurs sont des individus qui ont un besoin élevé d'accomplissement, une forte confiance en eux, une capacité à résoudre seuls les problèmes, et qui s'orientent vers des situations caractérisées par des risques modérés et un retour rapide du résultat de leurs actions<sup>32</sup>.

Parmi les traits de personnalité cités dans la littérature : le goût de risque, le besoin d'accomplissement, le besoin de pouvoir, la créativité, l'innovation, le besoin d'indépendance et d'autonomie (Marchesnay, 1997 ; Reynolds, 1988 ; Cachon, 1992). Malgré une vaste littérature consacrée aux caractéristiques psychologiques des entrepreneurs, il est toujours possible de recenser de nouveaux traits de personnalité de ces entrepreneurs mais il est impossible de définir un profil type de l'entrepreneur. En effet, il n'y a pas d'entrepreneur typique (Low et Mac Millan, 1988 ; Bull et Williard, 1993).<sup>33</sup>

**1.2.3.3. L'approche par les processus :** L'approche par les processus, comme le confirme Fayolle (2002), fait référence à des notions liées à la théorie des organisations : l'émergence organisationnelle et l'opportunité entrepreneuriale. Pour Gartner (1990), il définit le processus entrepreneurial comme étant le processus qui précède la création d'une organisation : il commence par « l'initiation », c'est-à-dire le moment où l'entrepreneur décide de créer son entreprise et se termine par « l'établissement », c'est-à-dire la création d'entreprise.

Verstraete (2000) atteste que « l'entrepreneuriat est vu comme un phénomène complexe et comme un type particulier d'organisation impulsé par un entrepreneur qui agit pour tenter de concrétiser au sein de la structure dans laquelle il baigne, la visions qu'il se fait de cette organisation. Il s'efforce de rendre conforme à la représentation qu'il s'en fait ».

L'analyse entrepreneuriale revient à étudier la naissance de nouvelles organisations ainsi leurs étapes de création et l'ensemble des décisions et actions liées à ces organisations.

#### **1.2.4. Diversité des situations entrepreneuriales :**

---

<sup>32</sup>FAYOLLE A, 2005, Op cite, p11

<sup>33</sup> DIAMANE M, KOUBAA S, 2016, « Les approches dominantes de la recherche en entrepreneuriat », Casablanca Maroc, p2.



On peut distinguer trois formes principales de l'entrepreneuriat ; la création d'entreprise, la reprise d'entreprise et l'intrapreneuriat<sup>34</sup>.

**1.2.4.1. Création d'entreprise :** la divergence des types d'entrepreneurs et des types des entreprises créées ont des raisons de l'hétérogénéité de la création d'entreprise ; qui recouvre différentes situations :

- *La création Ex-nihilo* : c'est-à-dire fonder une entreprise à partir de rien ; il est évident que celle-ci n'est pas une situation facile, elle exige beaucoup de travail et du temps pour arriver à implanter un produit sur un marché et faire convaincre les utilisateurs et les acheteurs. Par conséquent, Il faudra déterminer les besoins financières et obtenir les ressources suffisantes, en particulier il devra bien évalués les risques.
- *La création par essaimage* : c'est la démarche la plus facile, elle consiste à créer une entreprise par un salarié et avec l'aide de son entreprise. Grâce aux dispositifs et aux accompagnements assurés par les entreprises aux salariés, ces derniers peuvent agir aisément et le niveau de risque soit diminuer.
- *La création en franchise* : Elle met en relation un franchiseur c'est-à-dire une entreprise qui souhaite se développer en utilisant cette modalité ; et un franchisé qui est l'individu qui veut créer une entreprise en appliquant une formule. La création en franchise bénéficie d'un accompagnement important, mais payant de la part de franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.
- *La création de filiale* : dans ce cas, l'entrepreneur agit pour le compte d'une entreprise déjà existante qui lui confie un projet de la nature entrepreneuriale. Dans cette situation, les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou d'un dirigeant.
- *La création d'activité nouvelle* : Ce cas est assez proche du précédent, tout se passe dans une organisation existante. cette situation est bénéfique pour l'entrepreneur, il acquiert des qualités et des compétences utiles pour innover et pour être créateur.

**1.2.4.2. Reprise d'entreprise :** Dans ce type de situation, l'organisation existe, elle n'a pas être créée. Il est alors possible de s'appuyer sur des données qui la décrivent dans son présent, son histoire, sa structure et son fonctionnement. Cela facilite pour l'entrepreneur l'exécution

---

<sup>34</sup> FAYOLLE A, 2005, Op cite, p40

de son travail, aussi il lui permet de réduire l'incertitude et les niveaux de risque. Comme pour la création d'entreprise, la reprise peut être réalisée par un individu pour son propre compte ou par une entreprise existante.

Deux cas présentés pour la reprise d'entreprise :

- *La reprise d'entreprise ou d'activité en bonne santé* : ce type d'entreprise est en vente, sa principale difficulté est d'avoir tôt l'information, par ce que le prix de marché de ces entreprises peut être élevé. Donc il faut pouvoir disposer de ressources financières importantes ; pour cela il est indispensable d'avoir, de bonnes compétences et une expérience de management réussie.
- *La reprise d'entreprise ou d'activité en difficulté* : Reprendre une entreprise en difficulté nécessite une bonne connaissance et une expérience des situations de crise. si les difficultés sont annoncées, il est indispensable de connaître le cadre légal de reprise d'entreprise en difficulté. Si le prix d'acquisition de ces entreprises est sans commune mesure avec celui des entreprises en bonne santé, il ne faut jamais perdre de vue que ces structures nécessitent généralement une très forte recapitalisation financière.

**1.2.4.3. Intrapreneuriat** : L'intrapreneuriat consiste à entreprendre dans le cadre d'une organisation existante ; d'autres existent en ce qui concerne la reprise d'entreprise. Avec les grandes entreprises, l'entrepreneur peut développer et réaliser ses projets stratégiques et ses projets d'innovation sans recourir à la création d'une nouvelle organisation. Malgré la diversité des situations d'intrapreneuriat, mais elles ont un dénominateur commun ; c'est que un individu peut entreprendre, sans qu'il y ait une prise excessive de risques personnels et sans perte ou modification profonde d'un statut social. Ces situations peuvent permettre un apprentissage, en douceur, du métier d'entrepreneur.

### **1.2.5. Importance de l'entrepreneuriat :**

L'entrepreneuriat c'est une réponse aux enjeux auxquels sont confrontées les entreprises : la croissance économique, La création des entreprises, l'innovation et la création d'emploi.

- *La croissance économique* : L'entrepreneuriat est considéré comme le moteur de la croissance économique et du développement durable, elle participe à la dynamique économique, aussi conduit à la création de valeur ajoutée et à la création de richesse, ce qui

est primordial pour le développement industriel et économique du pays. Donc la promotion de L'entrepreneuriat est une nécessité pour tout pays.

- *La création d'entreprise et le renouvellement du parc de l'entreprise* : L'entrepreneuriat permet de renouveler et de reconstruire le tissu économique par la création d'entreprise ou le recouvrement des activités de celles en difficulté, ou bien redémarrer ses activités. Cela constitue un équilibre et une compensation des échecs et disparition des anciennes entreprises. Donc La création d'entreprise recouvre trois situations différentes :

- La création des entreprises « ex nihilo » : création d'une entreprise par un individu ou un groupe ; on peut réellement parler, dans ce cas, de création d'une entreprise nouvelle.

- La reprise d'entreprise : création d'une entreprise reprenant partiellement ou totalement les activités et les actifs d'une entreprise ancienne.

- L'intrapreneuriat : il s'agit de lancer une activité dans une entreprise déjà existante sans recourir à la création d'une nouvelle entreprise.

- *L'innovation* : L'entrepreneuriat est une source de l'innovation, cela a été démontré par Joseph Schumpeter (1935), ce dernier a parler de « destruction créatrice » qui résulte de l'innovation .en effet l'apparition d'une nouvelle entité innovante peut remettre en cause les vieilles entreprises si elles n'ont pas suivi l'évolution technologique..les entrepreneurs constituent le levier de l'innovation en cherchant les sources d'innovations, de changements et les informations pertinentes sur les opportunités créatrices et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à de nouvelles activités économiques. Les entrepreneurs doivent donc chercher constamment les sources d'innovation, bien les maîtrisées, et savoir les mettre en œuvre, pour avoir les meilleurs chances de réussite.

- *La création d'emploi* : Depuis le début des années 1970, la création d'entreprise apparaît comme une source potentielle d'emplois et une réponse au problème du chômage. Cette solution permet de réduire la dépendance et la passivité, Donc l'activité entrepreneuriale permet de réduire le taux de chômage grâce aux nombreux emplois créés.

Pour conclure on peut dire que l'entrepreneuriat joue un rôle non négligeable dans la croissance économique, la création d'entreprise et le renouvellement du parc d'entreprises et

dans la lutte contre le chômage, de plus il contribue à l'évolution technologique et à la compétitivité à travers l'innovation.

## **Section 02 : Entrepreneuriat féminin : cadre conceptuel**

L'entrepreneuriat féminin correspond à la création et au développement d'entreprises par les femmes. De nombreux travaux ont été publiés sur le sujet, une des premières recherches centrées sur les femmes entrepreneures a été réalisée par Schwartz en 1976. Les études se structurent autour de plusieurs axes tels que le profil des femmes entrepreneures et le profil des entreprises gérées par ces femmes, leurs motivations, le styles de gestion de leurs entreprises.

### **2.1. La femme entrepreneure :**

La littérature sur le concept de la femme entrepreneure est caractérisée par une grande variété de définition, et les chercheurs ne parviennent pas à s'entendre sur une définition commune.

Les femmes entrepreneures s'engagent à la création d'entreprise afin de lutter contre le chômage, être autonome, et avoir son propre entreprise ; elles assument les risques afin de réaliser de profit. Donc une femme entrepreneure est : « une personne physique, venant d'une situation d'inactivité, de chômage ou de salariée dépendant d'un employeur, ...crée une nouvelle entreprise indépendante, en assumant les responsabilités managériales et les risques qui sont liés à la production de richesse envisagée»<sup>35</sup>. La femme est donc entrepreneure dans la mesure où elle change de statut, de métier, ou d'organisation afin de créer une nouvelle richesse.

La femme entrepreneure lance son projet de création soit seule ou associée, soit acquis on héritage, aime le goût du risque et gère son entreprise en toute responsabilité. En effet, Lavoie D(1988) a donné la définition suivante : « La femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les risques et les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe activement à sa gestion courante »<sup>36</sup>.

---

<sup>35</sup>ARASTI Z, 2008, « L'entrepreneuriat féminin en Iran : les structures socioculturelles », revue libanaise de gestion et d'économie, vol 1, p07.

<sup>36</sup>CONTANTINIDIS CH, 2014, Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat, P01.

La femme entrepreneure cherche souvent à être indépendante et à prouver son existence et son accomplissement en soi, comme le confirme Burke, Lee Gosselin Belcourt (1991) : « cette femme recherche l'épanouissement personnel, l'autonomie financière et la maîtrise de son existence grâce au lancement et à la gestion de sa propre entreprise ».<sup>37</sup>

La femme entrepreneure est considérée comme innovatrice, elle cherche à développer une idée existante ou à saisir une nouvelle opportunité afin d'assurer et d'imposer sa place dans le marché. Ce point de vue le confirme Filion R (1997) dans sa définition : « une entrepreneure est une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui dirige d'une manière innovante et créatrice en développant de nouveau produit et en conquérant de nouveaux marchés »<sup>38</sup>.

Donc la femme entrepreneure est une personne physique, créatrice d'entreprise, innovante, qui a l'esprit d'entreprendre, exerce son activité sous le statut d'indépendant, elle assume : les risques, les responsabilités financières, administratives liées au développement de son activité afin de créer des richesses.

A la lumière de ces définitions données à la femme entrepreneure nous retenons que l'entrepreneuriat féminin est la création des entreprises par les femmes, ce concept est défini comme : « l'acte de création ou de développement des entreprises par les femmes dans le cadre de la politique de l'égalité menée par le ministère de la solidarité, de la femme, et du développement social. »(Zaam, 2013).<sup>39</sup>

Lent et Ouédraogo (1993) donnaient une définition de l'entrepreneuriat féminin en s'appuyant sur le type d'activité en cause. Celle-ci est défini comme : « l'ensemble des activités mises sur pied et gérées par les femmes elles-mêmes, indépendamment de la taille de l'entreprise »<sup>40</sup>. Elle est également entendue: « toutes les activités effectuées en dehors du

---

<sup>37</sup> ARASTI Z, Op cit, p19.

<sup>38</sup>BOUDJENANE KH, BOUHARA KH, 2017, « les motivations entrepreneuriales des femmes la théorie push/pull », Journal of Economic Sciences Institute, vol 20, p31.

<sup>39</sup>STEVENSON L, SAINT-ONGE A, 2016, « évaluation du développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc », Bureau international du travail-Genève, P15.

<sup>40</sup>KOUNTA SA, 1997, « Caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin au mali », Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en gestion des organisations, Msc en Economie, L'université du Québec à Chicoutimi, p17.

ménage, qui permettent à la femme de faire suffisamment de profits pour au moins maintenir son activité »<sup>41</sup> ; généralement ce sont des activités à petite échelle, moyennant peu de capital et de technologie ; donc l'entrepreneuriat féminin est la création ou la reprise d'une affaire, d'un projet ou d'une entreprise par une femme responsable ; qui aime le goût de risque et l'esprit d'entreprendre. C'est une femme qui innove et sait ce qu'elle veut, et met toutes les chances de son côté pour réussir.

## 2.2. Les approches féministes de l'entrepreneuriat féminin

De plus en plus les recherches menées sur les entrepreneures sont nombreuses ; la plupart d'entre elles se conforment à l'affirmation des droits des femmes. Elles constituent donc, sur différents plans, des études féministes et s'inscrivent, implicitement tout au moins, dans le courant de deux grandes théories ou approches féministes : *le féminisme libéral, et le féminisme social.*<sup>42</sup>

**2.2.1. Le féminisme libéral :** Le féminisme libéral est issu de la philosophie politique libérale, qui considère que tous les êtres humains sont égaux, dotés de raison, et cherchent à satisfaire leurs intérêts personnels. Des différences psychologiques individuelles peuvent exister entre un homme et une femme, mais absolument l'espèce humaine a le même potentiel.

Le féminisme libéral se base sur l'idée que les femmes sont tout aussi capables de rationalité que les hommes. Mais il existe une différence entre les réalisations et accomplissements des hommes et celles des femmes ; cela est dû au fait que les femmes ont un manque d'expérience et n'ont pas encore atteint leur plein potentiel, ou bien l'environnement n'a pas favorisé l'actualisation de ce potentiel ; aussi à cause de certaines discriminations qui les empêchent d'avoir accès à l'exploitation de différentes ressources (comme la formation, le financement...).

**2.2.2. Le féminisme socialiste :** A l'opposé de la pensée féminisme libéral, dans la perspective du féminisme social les femmes et les hommes ne sont pas identiques à l'origine. Des différences entre les deux genres sont présentes dès les premiers instants de la vie. Mais cela ne signifie pas que le mode de connaissance masculin est supérieur à celui de féminin et

---

<sup>41</sup>Ibid,p17.

<sup>42</sup> RICHER F, et al, 2007, « L'entrepreneuriat féminin au Québec : dix études de cas », éditeur presses de l'université de Montréal, p43.

vice-versa, alors que celui-ci pourrait engendrer des comportements sociaux différents de ceux des hommes, mais tout aussi efficaces. Le féminisme social tend à souhaiter la reconnaissance d'une vision du monde féministe qui aurait sa place parallèlement à une conception masculine du monde.

Les recherches dans ce courant s'intéressent au style de gestion particulier des entrepreneures, ainsi à la conception que les femmes utilisent leurs propres critères pour mesurer leurs performances et non les critères traditionnellement associés aux entrepreneurs en général.

### 2.3. Les caractéristiques personnelles de la femme entrepreneure

Les caractéristiques prises en compte sont : l'âge, la situation familiale, le niveau d'étude, l'expérience professionnelle ainsi les motivations des créatrices d'entreprises.

- **Âge** : Les études témoignent que les entrepreneurs sont plus jeunes par rapport aux femmes de la population active. Comme il a confirmé Crise et Lee Gosselin(1987) elles ont en moyenne entre 31 et 45 ans<sup>43</sup>.

D'après une étude réalisée dans trois régions d'Algérie (Alger, Oran, Tlemcen), les femmes d'affaires plus de 40 ans sont plus nombreuses 83% dont 6% plus de 50 ans, âge auquel elles sont relativement libérées des responsabilités matrimoniales, et d'éducation de leurs enfants qui sont généralement grands, leur permettant ainsi à se concentrer sur leur vie professionnelle. Contre seulement 17 % à l'âge entre 27 et 39 ans, correspondant probablement au «période des maternités et d'éducation des enfants »<sup>44</sup>.

Les femmes travailleuses autonomes sont plus âgées que les femmes salariées, les travailleurs autonomes tant parmi les femmes que les hommes sont en moyenne plus âgés que les travailleurs rémunérés de même sexe.

- **La situation familiale** : La famille joue un rôle important dans la prise de décision d'entreprendre chez les femmes, aussi bien que le développement et la pérennité de l'entreprise créée.

La plupart des recherches faites, montrent que la majorité des hommes entrepreneurs sont mariés et le mariage peut jouer un rôle primordial dans leur métier. Par contre chez les

---

<sup>43</sup> KOUNTA SA, 1997, « caractéristiques de l'entrepreneurship féminin au Mali », mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en gestion des organisations, SC économie, université du Québec, p 23.

<sup>44</sup> TAHIR METAICHE F, Le profil de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : une étude exploratoire, Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, Tlemcen, p11.

femmes entrepreneurs, le mari peut constituer soit un frein, soit un facteur motivant pour s'engager à la création d'entreprise. Selon les études de J.M. watkins et D.S. watkins (1984) montrent que (48%) des femmes sont mariées (19%) sont célibataires, et (29%) sont divorcées.<sup>45</sup> Hernandez de son côté indique qu'il y a presque autant de femmes mariées (52%) que de femmes célibataires divorcées ou veuves (48%).<sup>46</sup>

Ainsi, le fait d'avoir des enfants ou non ne semble pas, par contre, avoir un effet différentiel sur les hommes et les femmes. Lambrecht et Pirnay(2003) en tirent comme conclusion que « pour une femme, ce n'est pas tant d'avoir un enfant que d'avoir un conjoint qui retarde son entrée dans l'entrepreneuriat »<sup>47</sup>. Les activités principales des femmes en dehors du travail sont la famille et l'éducation des enfants. Même si le conjoint participe à la responsabilité des enfants, c'est la femme qui s'occupe de la majorité. Donc le rôle du mariage semble moins vérifié pour la femme que pour l'homme.

Un autre aspect qui influence sur la création d'entreprise est ce de l'héritage familiale, Cooper et Duukelberg 1982, Hisrich et Brush 1987 affirment qu'un pourcentage élevé d'entrepreneurs descend de père lui-même entrepreneur. D'autres auteurs montrent que le fait d'avoir des parents entrepreneurs ou artisans donne aux enfants le goût d'entreprendre. Jacobowitz et Vilder indiquent que 72% des créateurs d'entreprises ont l'un de leurs parents entrepreneurs<sup>48</sup>.

Donc les parents entrepreneurs encouragent leurs enfants et leurs donnent l'esprit à entreprendre, à créer une activité qui va continuer parfois de plusieurs générations. Donc l'activité d'entreprendre prend une forme « d'hérédité sociale »<sup>49</sup>.

- **Le niveau d'étude** : Le niveau d'étude joue un rôle très important dans la fonction de l'activité entrepreneuriale, le niveau de la formation et sa qualité facilite l'activité de l'entrepreneur s'il est dans le même domaine professionnel.

La plupart des études sur la formation des entrepreneurs semblent indiquer que la femme entrepreneure a un niveau d'instruction plus élevé que celui de leur homologue masculin. La

---

<sup>45</sup> RACHDI FZ, 2006, l'entrepreneuriat féminin au Maroc : une étude exploratoire, Haute école de gestion, suisse. P06.

<sup>46</sup> Ibid, p06.

<sup>47</sup> CORNET A, CONSTANTINIDIS C, 2004, «entrepreneuriat féminin : une réalité multiple et des attentes différenciées », revue française de gestion, n°151, p196.

<sup>48</sup> Idem, p06.

<sup>49</sup> BEL G, 2009, « l'entrepreneuriat au féminin », conseil économique, social et environnemental, France, P28.



plupart des femmes entrepreneures (68%) ont atteint le niveau secondaire ou plus contre (47%) des hommes<sup>50</sup>.

Le niveau de diplôme ne confirme pas l'adéquation entre les compétences et le métier exercé, mais il est considéré comme un signe sur la capacité d'individu et leur niveau de qualification. Un rapport sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique subsaharien (ATOL, 1997) souligne que les femmes entrepreneures font état d'une insuffisance de ressources économiques notamment, financières et humaines. Par ailleurs, elles manquent d'éducation scolaire de base et de formation professionnelle. Plus souvent les femmes qui ont un niveau d'instruction faible sont dans un processus de création par nécessité ou de reprise familial, et Celles qui ont un niveau de diplôme plus élevé sont généralement dans un processus de création volontaires<sup>51</sup>.

- **L'expérience professionnelle** : Concernant l'expérience professionnelle, existent des différences entre les hommes et les femmes entrepreneurs. Cette différence réside dans le type d'expérience. Plusieurs recherches ont montré que les femmes ont d'expérience de type administratif, à un niveau hiérarchique moyen, et souvent dans les domaines liés aux services tels que la formation, la secrétariat ou la vente au détail plutôt que dans les domaines industriels, financiers, techniques ou entrepreneuriales (Watkins1983 ; Hisrish et Brush, 1984 ; Belcourt et al ; 1991)<sup>52</sup>.

Après une enquête réalisée sur l'entrepreneuriat dans la Wallonie les chercheurs ont conclu que 82% des femmes entrepreneurs ont eu d'expérience avant de lancer leur projet de création contre 72 % des hommes. Avant la création, la plupart des femmes entrepreneures étaient actives dans les PME (31 % contre 23 % pour les hommes). Par ailleurs la plupart des hommes entrepreneurs travaillaient dans des grandes entreprises (31 % contre 17 % des entrepreneures féminins)<sup>53</sup>.

L'expérience professionnelle est primordiale pour l'activité entrepreneuriale, elle facilite le démarrage de l'entreprise puis assurer son développement.

---

<sup>50</sup> RACHDI FZ , op cit p 06 . 07.

<sup>51</sup> Idem.

<sup>52</sup> Idem.

<sup>53</sup> Idem.

- **Les motivations** : Plusieurs facteurs motivant les femmes à entreprendre, les motivations entrepreneuriales des femmes sont surtout liée à la recherche d'indépendance et le goût d'entreprendre, sont mis en avant autant par les femmes que par les hommes.

Concernant le désir d'indépendance, comme il l'a signalé Viviane de Beaufort lors de son audition devant la délégation, la stagnation de carrière de certains femmes cadre supérieure dans les grandes entreprises peut expliquer leur choix de tourner vers l'entrepreneuriat, c'est un moyen pour inventer et valoriser leur expérience acquis durant sa carrière et savoir gérer leur temps de travail<sup>54</sup>.

Selon les motivations des entrepreneures, il y a des femmes qui créent leur propre activité volontairement, pour devenir autonome, travailler a leur propre compte, satisfaire le besoin d'accomplissement en soi et pour saisir une nouvelle opportunité ou développer une idée existante. D'autres femmes sont dans l'obligation d'entreprendre, pour sortir de la situation de chômage, pour des raisons familiales par exemple, les dettes du conjoint, licenciements, reprise de l'activité suite au décès d'un père ou d'un conjoint.

#### 2.4. Les caractéristiques de l'entreprise privilégiée par les femmes entrepreneures

Parmi les caractéristiques les plus connues de ces entreprises nous citons :

**A- le secteur d'activité** : Les recherches menées sur l'entrepreneuriat féminin se sont intéressées à dresser l'état d'évolution des secteurs choisis par les femmes. Les entreprises détenues par les femmes entrepreneures sont souvent plus récentes, plus jeunes que celles des hommes. Ces entrepreneures optent plus souvent pour le statut d'indépendant (personne physique) que pour la constitution en société (personne morale). La majorité des entreprises créées par les femmes sont dans les services : coiffure, soins esthétiques, habillement et accessoires de mode, vente de livre pour enfants, toilettage des animaux domestiques, et alimentation...etc.<sup>55</sup> Et elles ont une présence minoritaire dans les professions d'huissiers de justice, ingénieurs, géomètres et comptables indépendants<sup>56</sup>.

**b- la taille de l'entreprise** : Les entreprises créées par les femmes sont majoritairement présentées dans le monde de très petites entreprises (TPE), qui gèrent quelques travailleurs,

---

<sup>54</sup> BEL G, Op cit, P27.

<sup>55</sup> BOUTILLIER S, 2008, « femmes entrepreneures : motivations et mobilisations des réseaux sociaux », revue humanisme et entreprise, n° 290, p29.

<sup>56</sup> CORNET A, CONSTANTINIDIS C, 2004, « entreprendre au féminin, une réalité multiple et des attentes différenciées », revue française de gestion, n° 151, p195.

aussi elles créent des micro-entreprises sans salariés, n'employant qu'elles-mêmes ; et rarement qu'elles engendrent des petites et moyennes entreprises (PME).

L'influence de la taille sur la performance de l'entreprise, et sur ses perspectives de développement a été largement étudiée par Louise St Cyr ; qui ont déduit, que ce facteur pénalise les femmes en regard des possibilités de financement. « Les entreprises des femmes semblent se trouver dans un cercle vicieux où la petite taille de leur entreprise restreint leur accès au financement institutionnel et où le manque de financement restreint les possibilités de croissance des entreprises », (St Cyr et al, 2003, p.5).<sup>57</sup>

**c- le financement de l'entreprise :** Le financement est important pour le développement de n'importe quelle entreprise. En générale, l'investissement financier des femmes lorsqu'elles créent leurs entreprise est moindre que celui des hommes.

### **Conclusion**

A travers ce chapitre nous avons constaté que l'apparition de l'entrepreneuriat est considérée comme une force économique et comme un moyen de développement des nations. Avoir du travail et créer des emplois pour les autres est un moyen idéal pour éliminer le chômage dans les pays ; en outre, la participation des femmes dans ce domaine constitue un nouveau changement sur le marché du travail dans le monde, où elles sont devenues également comme un levier non négligeable d'évolution.

---

<sup>57</sup> Ibid., p194.

## **Chapitre II : Femme entrepreneure : facteurs de déclenchement et contraintes**

### **Introduction**

L'intégration des femmes dans le monde de travail a redéfini sa fonction traditionnelle, ainsi la disparition de quelques formes de discrimination, et d'inégalité entre homme et femme.

Les finalités des femmes d'accès au marché de travail sont nombreuses, de même pour les obstacles qu'elles rencontrent lors de la création d'entreprise sont multiples. Malgré les difficultés, elles continuent à défier pour le succès continu de leurs entreprises.

Les PME privées en Algérie ont apparu avec l'incapacité du monde industriel et administratif relative à l'Etat, de fournir des emplois en quantité suffisante pour les jeunes. Au fil du temps, les PME sont devenues un moyen de la réalisation de la valeur ajoutée et de l'amélioration de la croissance nationale ; ce qui a conduit à la mise en place de différents dispositifs de création d'entreprise et de soutien aux investissements.

Ce chapitre est subdivisé en deux sections, la première section portera sur les motivations et les difficultés des femmes entrepreneures ; dans la deuxième section nous parlerons des PME algériennes.

### **Section 01 : Les facteurs de motivations et les obstacles de la femme entrepreneure**

La création de nouveaux postes de travail par les femmes est considérée comme une nouvelle force économique. De ce fait, plusieurs économistes se sont intéressés à l'entrepreneuriat féminin faisant apparaître les différents facteurs qui poussent ces femmes à entreprendre ainsi les difficultés entravant leurs activités.

#### **1.1. Les motivations de la femme entrepreneure**

Dans la littérature, les recherches faites sur les motivations entrepreneuriales remontent aux travaux de Freud, cités par Carsrud et Brannback, sur les « instincts » qui conduisent ou « motivent » les comportements humains à réaliser des objectifs de survie, de succès ou d'évitement de l'échec.

Pintrich et Schunk (2003) définissent la motivation comme : « le processus par lequel une activité visant un objectif est initiée et maintenue »<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> BOUDJENANE KH, BOUHARA KH, Op cit, P32.

En effet, il est évident que toutes les femmes entrepreneures ne sont pas identiques et n'évoluent pas dans les mêmes contextes socioéconomiques dans lesquels elles créent leurs entreprises. Les rapports du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) illustrent qu'il existe une variation dans les motivations des entrepreneures, entre différents pays, mais aussi à l'intérieur d'un même pays<sup>58</sup>.

### 1.1.1. Les facteurs de motivations des entrepreneures

Les motivations à la création d'entreprise sont multiples et variées, prendre la décision de créer une entreprise est la résultante de l'interaction des envies personnelles et du contexte<sup>59</sup>.

Parmi les facteurs de déclenchement nous pouvons citer :

- ***La nécessité économique :***

La nécessité économique est exprimée clairement comme une motivation derrière le choix d'une activité entrepreneuriale. Les crises économiques, le manque d'emplois et le coût de vie ont poussé les femmes à entreprendre et procurer des revenus, pour satisfaire leurs besoins économiques et/ou ceux de leur famille ; aussi pour améliorer leurs qualité de vie et vivre dans un environnement agréable.

- ***Le désir d'auto-accomplissement :***

Ce facteur traduit le désir d'être innovateur, d'être fondateur, de développer de nouvelles idées et de créer de nouveaux produits. Egalement, cette motivation exprime la capacité des femmes de faire un succès d'une entreprise, à travers, leurs volontés de relever les défis. Cette motivation correspond au besoin d'accomplissement dans la théorie de Maslow (1954).

Après le facteur économique, les femmes expriment souvent le désir d'auto-accomplissement. Pour cela, elles choisissent l'entrepreneuriat où cette démarche permet d'améliorer leur statut socio-économique au sein d'une société où les relations sociales sont importantes.

---

<sup>58</sup> D'ANDRIA A, GABARRET I, 2017 « Mères et entrepreneures : étude de la motivation entrepreneuriale des mampreneurs française », revue internationale P.M.E, vol 30, num1, p161

<sup>59</sup>SLAMANI R et all, 2017, « Développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : identification des facteurs de motivation », revue des sciences commerciales, vol 16, n° 2, p72 (ASJP)

- *Le désir d'autonomie et d'émancipation :*

Ce facteur brase sur le besoin d'autonomie, d'indépendance des femmes, qui veulent diriger, être leur propre patron, régler eux-mêmes leur travail et maîtriser leur temps pour arriver à faire l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle.

- *La reconnaissance sociale :*

Ce facteur regroupe des variables qui ont trait au statut, au prestige que l'entrepreneur reçoit de la part des autres membres de la société.

Les femmes entrepreneures sont menées à lutter contre les contraintes socioculturelles d'une société traditionnelle qui imagine la fonction et la position naturelle de la femme est de rester au foyer, pour servir son mari et ses enfants ; ainsi les femmes cherchent à se développer dans les cultures où les relations sociales les rendent respectables.

### **1.1.2. La théorie pull et push**

Plusieurs économistes ont développé la théorie « pull and push », qui tente d'expliquer les raisons qui amènent un individu à créer sa propre entreprise en les regroupant en deux grandes classes de motivations : « *pull motivation* nommée motivation par opportunité et *push motivation* nommée motivation par nécessité »<sup>60</sup>.

L'opportunité correspond à la découverte d'une occasion d'affaires par contre la nécessité est liée à une absence d'alternatives.

*1.1.2.1. Le groupe pull :* Cette théorie considère la création d'entreprise comme le résultat d'une culture entrepreneuriale. Celle-ci est stimulée par la recherche, la découverte et la création d'opportunité d'affaire ou d'un désir d'indépendance. Ces deux dernières dimensions sont considérées comme positifs, car elles considèrent la création d'entreprise comme un choix individuel et volontaire. Entre autre, dans cette théorie les femmes sont motivées par d'autres facteurs tels que : le besoin d'autonomie, le désir de richesse et d'accomplissement personnel, le besoin d'organiser soi-même son travail et être satisfaite de ce travail.

Le concept d'opportunité d'affaire a donné lieu à une littérature importante. SHANE et Venkataraman, considèrent la reconnaissance et l'exploitation d'opportunités d'affaires est un trait fondamental de l'entrepreneur. L'auteur YATRIBI, (2014), interprète l'opportunité d'affaire comme :

---

<sup>60</sup>ibid, p74.

- La conséquence de recherche d'une occasion de faire du bénéfice, une augmentation de revenu. Pour l'école Autrichienne, représentée par Kirzner, c'est la perspective d'un bénéfice économique qui va pousser l'individu vers la recherche d'une opportunité.
- Le résultat d'une innovation. D'après Schumpeter, le principal ingrédient pour la création d'entreprise est l'innovation ; celle-ci est stimulée par la recherche d'opportunités d'affaires.

*1.1.2.2. Le groupe push* : Deux dimensions viennent constituer l'approche « push » de la motivation entrepreneuriale, qui poussent l'individu à entreprendre. En premier lieu, c'est la nécessité (absence d'une possibilité d'emploi), et en deuxième lieu, c'est l'insatisfaction (le fait d'avoir un travail insatisfaisant).

La femme entrepreneure est poussée vers la création d'entreprise pour faire face à des situations ressenties comme négatives. Il implique un choix forcé : une période prolongée de chômage, problème de revenu, raison familiale, licenciement, impossibilité de trouver un emploi, ou encore la reprise d'activité suite au décès d'un père ou d'un conjoint...etc. cette situation d'insatisfaction des femmes se présente comme le déterminant principal de l'intention de départ.

YATRIBI et BELHADJ se fondent sur les travaux de plusieurs auteurs pour avancer que les entrepreneurs motivés par des facteurs push peuvent être considérés comme des individus rejetés par la société, qui cherchent à prouver leur valeur à travers la création d'entreprise.

## **1.2. Les difficultés des femmes entrepreneures**

Nombreux sont les facteurs qui limitent le potentiel des femmes entrepreneures, comme tout entrepreneur, les femmes qui se lancent en affaires rencontrent plusieurs contraintes. Parmi ces obstacles, nous pouvons citer, la difficulté d'accéder au financement puis les conditions de crédits très peu avantageuses, le manque de formation, les contraintes familiales et le problème de réseau ainsi les contraintes professionnelles et personnelles.

- *Les contraintes financières* : Le manque de financement est considéré comme un problème majeur que rencontre l'entrepreneur. Les femmes éprouvent plus de difficultés que les hommes pour l'obtention des financements nécessaires à la création de leurs propres entreprises. Ces obstacles proviennent du fait que les femmes ont moins d'expérience entrepreneuriale, qu'elles sont actives dans des secteurs essentiellement féminin plus marginaux, ainsi qu'elles ont moins de chance d'accéder au crédit.

Ces difficultés d'accès au financement rendent les femmes non salariées plus susceptibles que leurs homologues masculins de devenir des emprunteurs découragés, c'est-à-dire des personnes qui n'introduisent pas de demande de crédit car elles sont convaincues que les emprunts ne seront pas adaptés ou qu'elles ne pourront pas les obtenir<sup>61</sup>.

- *La formation* : Le manque d'expérience et de compétences en gestion d'entreprise est considéré comme l'un des freins majeurs à la création. Comme il a mentionné, Lee (1997) et Rogoff les femmes détiennent moins de connaissances en matière de gestion. Selon lui, les filles restent moins susceptibles de s'orienter vers des études de gestion ou vers des études scientifiques ou techniques et préfèrent des études en sciences littéraires<sup>62</sup>.

En effet, le parcours de l'entrepreneure est déterminant pour la décision de création, mais également pour la survie et le développement de l'entreprise, il existe de différences entre les hommes et les femmes en matière d'expérience et de compétences en gestion d'entreprise.

Le manque de connaissances nécessaires au lancement d'une entreprise décourage certaines femmes. En effet, pour démarrer une activité l'entrepreneure doit avoir une bonne connaissance de secteur à promouvoir puis elle doit disposer d'autres connaissances complémentaires<sup>63</sup>.

- *Le problème de réseau* : Le réseau joue un rôle important, tant dans la décision de création que dans le développement et la qualité des performances de l'entreprise.

Il existe une multitude de définition du terme réseau, pour Aldrich (1987) et Zimmer « un réseau représente un processus de recherche de contacts et de collecte des ressources et qui permet aux entrepreneurs de réussir »<sup>64</sup>.

Les femmes disposent d'un réseau de relations moins important que celui des hommes. Celui-ci est moins étendu et moins tourné vers une stratégie professionnelle. Ceci est paradoxal dans la mesure où les femmes se font davantage accompagner lors de la création de leur entreprise.

---

<sup>61</sup> Note de politique sur l'entrepreneuriat féminin, OCDE 2017, P14.

<sup>62</sup> LEE et ROGOF cité par BOUZEKRAOUI H, FERHANE D, 2013, « les facteurs déclencheurs de l'entrepreneuriat féminin chez les étudiantes universitaires : revue de la littérature, université Abdelmalek Essaadi, p04.

<sup>63</sup> Ibid, p 04.

<sup>64</sup> Idem, p07.



- *Les contraintes familiales* : La famille a une place importante dans la vie d'une femme. Lorsque les auteurs identifient les freins à la création d'entreprise spécifiques aux femmes, ils font s'interroger sur l'impact de celle-ci sur l'entrepreneuriat. Dans ce sens Kirkwood(2009) et Tootell relatent que la femme, de manière générale, consulte sa famille avant toute décision de nature entrepreneuriale<sup>65</sup>. La femme échangerait avec sa famille avant de prendre la décision.

La femme est considérée comme le moteur de la famille, elle s'occupe des tâches domestiques, prennent en charge la responsabilité des enfants, donc le temps hors du travail consacré aux tâches ménagères et familiales reste souvent aux mains des femmes, Malgré certaines avancées au niveau des inégalités hommes-femmes, il en subsiste de nombreuses, notamment en matière de répartition des temps sociaux.

Donc la femme entrepreneure trouve des difficultés pour équilibrer entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle.

Deux autres types de contraintes sont cités par Ndongo B. (1991) : les contraintes personnelle-culturelle et professionnelles.<sup>66</sup>

- *Les contraintes personnelles* : Il s'agit notamment des facteurs socioculturels qui opposent une force négative à une femme entrepreneure pour participer à la création d'entreprises. Ces contraintes liées à des motifs religieux ou traditionnels. Aux valeurs culturelles et aux règles sociales, la mentalité des gens, ainsi la difficulté en tant que femme, comme il a indiqué Salman et al 2012 : « la majorité des femmes affirme que leur sexe leur a posé problème, que ce soit vis-à-vis de leur entourage proche ou vis-à-vis de l'extérieure. D'après une enquête qui a été faite par Ghiat 2018 sur les femmes entrepreneures en Algérie, plus de la moitié des femmes interrogées avoue que le fait d'être une femme a une influence directe sur leur activité en tant qu'entrepreneures »<sup>67</sup>.

- *Les contraintes professionnelles* : Ces contraintes sont le résultat de la « division sociale de travail ». En Afrique la division sociale traditionnelle de travail cède à une logique

---

<sup>65</sup> BOUZEKRAOUI, op cit, p07.

<sup>66</sup> KOUNTA S A, 1997, « Caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin au Mali » mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en gestion des organisations, Msc en économie, université du Québec à Chicoutmi, p28.

<sup>67</sup> Ghiat B, 2018, « les femmes entrepreneures en Algérie : contraintes culturelles et désir d'émancipation » conférence : 7<sup>èmes</sup> journées George Doriot entrepreneuriat et société, université de Québec à Montréal, p 04.

spécifique : les hommes s'occupent des travaux exigeant plus d'effort physique, et les tâches faciles sont réservées pour les femmes.

Lambert(1987) indique que certaines activités de commercialisation sont uniquement réservées aux femmes ayant dépassées l'âge de la productivité.<sup>68</sup>

Donc la division de travail limite les chances aux femmes de rentrées au marché de travail de quelques secteurs.

L'entrepreneuriat féminin peut constituer une source non négligeable de la croissance, de la création d'emploi et du développement durable du pays. La mise en place d'une organisation par les femmes dans un environnement complexe demeure difficile, c'est un vrai défi, sur plusieurs fronts : la famille, la société, la formation, les contraintes financières, les contraintes professionnelles et personnelles.

## **Section 02 : Généralités sur les PME en Algérie**

Suite au désengagement de l'Etat Algérienne, et la fin de son monopole ; le poids des PME privées ont fortement augmenté. Pour promouvoir les petites et moyennes entreprises, les pouvoirs publics ont établi un ensemble d'institutions et de programmes pour le soutien et le développement de ces entreprises ; ce qui a permet aux entrepreneurs de bénéficier de ces organismes, de lancer leurs activités et de créer de nouveaux postes d'emplois.

### **2.1. Les PME en Algérie**

L'économie algérienne a connu un vaste mouvement de modernisation économique et social depuis le début des années 1990, en raison de la transition à l'économie de marché ; c'est ce qui a conduit à l'émergence du secteur privé. L'ouverture économique a entraîné un développement important du parc des entreprises privées ; ainsi l'adoption d'un nouveau code des investissements en 1993, a conduit à une augmentation continue du nombre de PME en Algérie.

En effet, les petites et moyennes entreprises sont de plus en plus un indicateur important et nécessaire pour le développement économique du pays.

---

<sup>68</sup>Ibid, p29.

### 2.1.1. Définition :

Les définitions des petites et moyennes entreprises varient d'un pays à un autre, car les estimations diffèrent selon les conditions socio-économique de la société.

En effet, l'absence de définition reconnue des différents types d'entreprises jusqu'à un passé récent rend l'inventaire des PME algériennes (assimilées indifféremment) peu fiable. L'application de la définition de la PME retenue par l'Union Européenne et adopter par l'Algérie donne la même forme pour la PME algérienne. En effet, cette définition est fondée sur trois critères : les effectifs, le chiffre d'affaires et l'indépendance de l'entreprise. Elle stipule :

*« la PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de DA qui respecte le critère d'indépendance.*

*La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires et compris entre 200 millions et 2 milliards de DA ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions DA.*

*La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de DA ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de DA.*

*La très petite entreprise ou micro-entreprise, y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de DA. »<sup>69</sup>.*

A travers cette définition, nous pouvons synthétiser la notion des PME dans le tableau suivant :

Tableau n° 2 : définition de la PME

Catégorie	Effectif	Chiffre d'affaire	Total du bilan
Très petite entreprise	De 1 à 9 employés	< 20 millions de DA	< 10 millions de DA
Petite entreprise	De 10 à 49 employés	< 200 millions de DA	< 100 millions de DA

<sup>69</sup> SEKIOU A et all, 2017, « Entrepreneuriat en Algérie réalité et perspective, cas de Tlemcen », article JFBE, p292.

Moyenne entreprise	De 50 à 250 employés	De 200 à 2 milliards de DA	De 100 à 500 millions de DA
--------------------	----------------------	----------------------------	-----------------------------

Source : réaliser par nous-mêmes d'après les définitions

### 2.1.2. Les approches de PME

Les chercheurs identifient principalement trois approches distinctes de définition des PME, la première se base sur des critères qualitatifs, dénommés également critères théoriques ou analytiques, tandis que la deuxième adopte des critères quantitatifs, appelés aussi descriptifs, la troisième est l'approche complexes ou globales.

#### 2.1.2.1. L'approche qualitative :

Cette approche rejoint plus la réalité socio-économique par son caractère descriptif. Les différentes définitions données à la PME, n'exposent pas le côté relatif de la taille des entreprises, elles se concentrent sur la description des caractéristiques des petites entreprises, selon leurs effets sur le marché et les modes de management.

Selon Wtterwulghé, il y'a trois approches qualitatives de définition de PME<sup>70</sup> :

- **La dimension humaine** : Wtterwulghé rapporte la définition de la confédération générale des petites et moyennes entreprises : « la PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise ».
- **Le rapport Bolton** : cette approche est le résultat d'une analyse sur la problématique de la PME réalisé en grande Bretagne sous la présidence du professeur J.E. Bolton. La définition de Bolton repose sur trois critères :
  - Le fait que l'entreprise soit dirigée par ses propriétaires d'une manière personnalisée ;
  - Une part de marché relativement restreinte ;
  - L'indépendance de la société.
- **L'approche multicritère** : L'approche multicritère de la PME a également été développée dans l'analyse réalisé en 1966 sous l'égide de M. Woitrin et consacrée au PME industrielle de la CEE. A côté de l'élément humain, l'analyse met en exergue diverses autres caractéristiques plus descriptives, utiles pour l'élaboration d'une définition qualitative :

<sup>70</sup>LEZZAR M.S, BOUTELLAA M, 2018, « Dynamique et importance des PME en Algérie et dans le monde », revue de l'économie financière et des affaires JFBE, p 04.

- Un personnel de direction relativement peu spécialisé ;
- Des contacts personnels étroits entre les organes supérieurs de directions et les ouvriers, les clients, les fournisseurs ou les propriétaires ;
- Le manque de position de force pour négocier les achats et les ventes ;
- Une négociation relativement étroite à la collectivité locale ;
- L'impossibilité de se procurer des capitaux en recourant aux marchés monétaires et des difficultés d'obtenir des crédits, même à court terme.

#### **2.1.2.1. L'approche quantitative :**

La commission européenne définit cette approche comme la combinaison de critères quantitatifs tels que le : nombre de travailleurs, profit net, valeur ajoutée, capital, bénéfice, chiffre d'affaire. Ses critères réfèrent généralement à l'indépendance de l'entreprise, puis elle est considéré le premier critère pris en compte. L'effectif est le critère le plus couramment utilisé pour définir les PME. Le nombre de salariés varient selon les systèmes statistiques nationaux.

La commission a défini la notion de PME qu'une entreprise dont le nombre d'employés est inférieure à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 40 millions d'euros soit le total du bilan annuel n'excède pas 27 millions. Les petites entreprises emploient moins de 50 personnes, tout en respectant le critère d'indépendance, et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 7 millions euros et un bilan annuel qui ne dépasse pas les 5 millions euros, et les micro-entreprises en comptent au maximum dix, salariés.<sup>71</sup>

Bien que le nombre de salarié constitue un critère objectif et facilement applicable, il présente d'importants inconvénients, principalement car le nombre d'employés dépend du secteur d'activité, et ce qui rend la comparaison entre secteur difficile<sup>72</sup>.

#### **2.1.2.1. L'approche complexe:**

Pour Pierre Andrés Julien, il n'y'a pas de frontières claires et précises entre la petite et la grande entreprise. Pour cela, il propose une typologie des PME sous la forme de continuum qui va de gauche à droite selon la taille de l'entreprise. L'ensemble de ces "continua" se référant à diverse caractéristiques de la PME<sup>73</sup>:

---

<sup>71</sup>SELHAMI S, MAHIDA H, BOURI S, 2013, « à la découverte de la PME en Algérie », séminaire à l'université de Tlemcen, p05.

<sup>72</sup>LEZZAR M.S, BOUTELLAA M, op cit, p03.

<sup>73</sup>Ibid p05.

- La petite taille : caractérisée par des contacts directs, une distance hiérarchique moindre, des relations de travail peu formalisé.
- La centralisation de la gestion : qui se traduit par une personnalisation de la gestion en la personne du propriétaire-dirigeant dans le cas des petites entreprises.
- Un système d'information interne et externe simple : les petites organisations fonctionnent par dialogue ou par perception directe avec les employées et les clients.
- Une faible spécialisation : tant au niveau de la direction que des employés et des équipements. La spécialisation vient avec une plus grande taille, le passage de production varié, sur commande ou de très petites séries à une production en série et répétitive.
- Une stratégie intuitive ou peu spécialisé : contrairement aux grandes entreprises où ils doivent préparer les plans relativement précis des actions à venir pour que toutes les directions puissent s'y référer, dans les petites entreprises, le propriétaire dirigeant est suffisamment proche de ses employés clés pour leur expliquer, au besoin, tous changements de direction.

### **2.1.3. L'évolution des PME en Algérie**

La majorité des PME en Algérie sont nées à partir de la fin des années 1980. Alors nous pouvons distinguer trois périodes de l'évolution des PME en Algérie depuis l'indépendance<sup>74</sup>.

**2.1.3.1. La période 1962-1982 :** Avant l'indépendance de l'Algérie, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des colons. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers : elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales.

En 1963, le premier code des investissements a été promulgué ; en vue de promouvoir les PME. Malgré les garanties et les avantages qui comptait accorder aux investisseurs nationaux et étrangers, mais ce code n'a pas d'effets notables sur le développement des PME.

Suite à l'échec de premier code des investissements ; en date du 15/09/1966, le nouveau code des investissements N° 66/284 a été promulgué, pour donner au secteur privé une place dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie.

---

<sup>74</sup>SEKIOU A et all, op cit, p290.

Durant toute cette période, la PME a été considérée comme appoint au secteur public ; par ce que toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier. De ce fait, le promoteur privé a investi des créneaux qui nécessitent peu une maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiée ; à savoir le commerce et les services. Mais à cause d'une fiscalité lourde, une législation du travail rude et de la fermeture de commerce extérieure, ces PME ne sont pas libérées.

**2.1.3.2. La période 1982-1988 :** A cette période, les deux plans quinquennaux (1980/1984) et (1985/1989) représente l'exemple de grandes réformes qui ont été entamées en faveur du secteur privé. En parallèle, il y a une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi de 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME, telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières ;
- L'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement. (CNES, 2002).

D'un autre côté, cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :

- Le financement par les banques ne dépasse pas 30% du montant total de l'investissement ;
- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif ;
- L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

**2.1.3.3. A partir de 1988 à nos jours :** A partir de 1988, l'Algérie a connu une phase de transition vers l'économie de marché. C'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales, tels que le Fonds Monétaire Internationale (FMI) et la Banque Mondiale (BM) ; pour objet de réduire sa dette extérieure et pour l'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale.

Pour la promotion des petites et moyennes entreprises, l'Etat a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes, telles que le nouveau code d'investissement qui a été promulgué le 05/10/1993. Ce code a pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire

par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, le renforcement des garanties...

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé ce qui a porté les autorités à promulgué en 2001 l'ordonnance relative au développement de l'investissement (Ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N° 01/18 du 12/12/2001).

L'ordonnance est mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME. Elles prévoient sur la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National d'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés.

## **2.2. Les caractéristiques des PME**

Au même titre du rôle joué par les PME dans les pays développés, les PME algériennes jouent un rôle particulièrement important dans l'économie. Sachant que celle-ci font face aux mêmes contraintes, ou presque, supportent plus que les autres la déficience de la qualité des capacités humaines et institutionnelles, avec lesquelles elles évoluent et tardent à en bénéficier des avantages qu'elles sont en légitimité d'attendre des économies de marché et du commerce mondial.

Selon une étude de l'OCDE faite sur les PME en 2004, ils peuvent résumer les caractéristiques des PME des pays en développement et en transition dans les points suivants<sup>75</sup> :

- La faible capacité des petites entités à faire entendre leur voix au stade de la formulation de l'action gouvernementales et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs public et privé ;
- L'absence de législation adéquate sur les droits de propriété, et des moyens pour la faire respecter, qui compromet l'accès au crédit en particulier pour les femmes ;
- L'existence des préjudices défavorables envers l'initiative privée, d'une prise de distance et d'une méfiance réciproque entre le secteur privé et public ;
- La dominance des entreprises publiques dites nationales dans les secteurs stratégiques et la prédominance du secteur public dans la promotion des exportations et des investissements ;
- Le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes, actualisées sur les PME et les institutions de soutien ;

---

<sup>75</sup>SI LEKHAL K, KOURICHI Y, GABOUSSAA, 2013, « les PME en Algérie : état des lieux, contraintes et perspectives », vol 02, n°04, p38.



➤ Le nombre des TPE élevé dans le tissu des PME et le secteur informel a un poids important dans l'activité économique.

Les PME algériennes sont considérées comme un acteur majeur des performances économiques du pays, elles ont des caractéristiques différentes, et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et leur localisation. Les PME en Algérie se différencient, de celles de leurs homologues des pays en développement, citées précédemment, par les caractéristiques suivantes :

- La structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial) ;
- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de et des services ;
- Une faible capacité managériale et manque de compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME ;
- Manque d'encadrement technique ;
- Faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité ;
- Faiblesse de l'activité de sous-traitance ;
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées.

Ainsi le secteur privé en Algérie présente un certain nombre de caractéristiques principales qui sont<sup>76</sup> :

- Malgré leur croissance rapide et soutenue en termes de créations nouvelles, les PME privées algériennes se heurtent, dans leur très grande majorité, à des difficultés de survie dues à diverses raisons endogènes et exogènes ;
- Elles présentent une caractéristique sociologique tenace et largement répandue : celle d'être des entreprises familiales dotées de statuts juridiques privilégiant très largement l'entreprise personnelle, l'EURL, et dans une moindre mesure, la SARL, quant à la SPA, elle demeure très peu répandue, quoique l'on note depuis quelques années une progression de ce statut juridique ;
- Leur gestion reste soumise à un modèle familial : le propriétaire principal entouré de personnels recrutés dans le giron familiale, assure lui-même la gestion et concentre entre ses

---

<sup>76</sup>La PME privée comme cible prioritaire. <http://www.algeriacorporategovernance.org./pme-prive.php>.

maines la quasi-totalité du pouvoir décisionnel, des responsabilités et des prérogatives. La maîtrise des méthodes modernes de management y demeure insuffisante et le recours au conseil et à l'expertise extérieure ne s'effectue que très exceptionnellement.

### **2.3. Les dispositifs d'appui et d'accompagnement à la création d'entreprises**

Pour faciliter la création d'entreprises, les pouvoirs publics ont mis en place un certain nombre de dispositifs. Ces dernières sont des agences chargées de l'exécution des politiques publiques d'aide et de soutien à la création d'entreprises. Leur mise en place débute des années 1990. Leur objectif principal est de faciliter l'accès au financement pour les entrepreneurs. Parmi ces agences nous pouvons citer : Agence Nationale de soutien à l'emploi des jeunes(ANSEJ), Agence Nationale du Gestion de Microcrédit(ANGEM) et la Caisse Nationale d'Assurance Chômage(CNAC).

- ***L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)***

Ce dispositif est mis en place depuis 1997, cible les jeunes chômeurs entre 19 et 35 ans jusqu'à 40 ans, qui souhaitent créer leur propre micro-entreprise. Il vise le soutien à la création et le financement de la micro-entreprise dont le coût global ne dépasse pas les 10 Millions de dinars. Son objectif est d'assurer les conditions nécessaires pour la création de micro entreprises et l'extension des entreprises existantes, crée d'activité et de richesse et d'emplois durables, assurer la pérennité des micro-entreprises créées dans le cadre de dispositif, et développer l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes<sup>77</sup>. L'ANSEJ est chargée de :

Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités.

- ***L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM)***

Créée par l'application du décret exécutif n°04-01-de 20/01/ 2004, Ce dispositif est destiné à tout citoyen de plus de 18 ans sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers ainsi que les femmes au foyer, son objectif est de :

-soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs dans la mise en œuvre de leur activité, notamment en ce qui concerne le montage financiers de leur projet.

-fournir aux jeunes promoteurs des formations liées à tous les aspects nécessaires à la création et la gestion d'une micro-entreprise surtout aux bénéficiaires déclarés éligibles au financement triangulaire.

---

<sup>77</sup> ZIREK S, 2016, « les dispositifs d'appui et d'aide atténuent-ils les difficultés de financement des PME algériennes », revue de recherches et d'études en sciences humaines, n°12, p19.

-aider à la commercialisation de la production des promoteurs d'activités au niveau local, régional en organisant des salons d'exposition, ce qui permet d'acquérir de nouveaux marchés et expériences<sup>78</sup>.

- ***La Caisse Nationale d'Assurance Chômage(CNAC)***

Elle a été créée en 1994, prend en charge le soutien à la création et l'extension d'activités réservées aux chômeurs promoteurs de 30-50 ans, ayant perdu leur poste de travail pour des raisons économiques, et inscrits à l'ANEM depuis au moins 1 mois. Le coût maximum de l'investissement est fixé à 10 millions de dinars. Cet investissement repose sur un mode de financement de type triangulaire, qui met en relation le promoteur, la banque et la CNAC. Concernant les risques de crédits, ce dispositif accompagne les banques partenaires par un fond de garantie couvrant 70% du crédit accordé. Cet organisme inclut un système de bonification des taux d'intérêts, des garanties des crédits bancaires, et des avantages fiscaux et douaniers au titre de la phase de réalisation de l'investissement.

### **Conclusion**

Comme conclusion, nous pouvons constater que l'entrepreneuriat féminin est un acteur de développement économique, et élément essentiel pour la création de la richesse. Les femmes entrepreneures sont motivées par plusieurs facteurs qui les poussent à s'engager dans la vie entrepreneuriale. Cependant, ces femmes rencontrent souvent des obstacles tels que le financement, manque d'expérience, ainsi les obstacles socioculturels.

L'entrepreneuriat féminin est caractérisé par la création de la micro-entreprise et la petite et moyenne entreprise. Cette dernière joue un rôle important dans la création de richesse, de l'emploi et de l'investissement. Pour cela l'Etat met à la disposition de ces femmes des institutions coopératives à la création d'entreprise comme l'ANGEM, l'ANSEJ, et la CNAC pour les encouragées à se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat.

Après l'étude des différents facteurs de déclenchement et contraintes liés à l'entrepreneuriat féminin, le chapitre suivant sera consacré à une étude empirique portant sur les femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia.

---

<sup>78</sup>Ibid, p22.

## Chapitre III : L'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Bejaia

### Introduction

La création des entreprises joue un rôle important dans le développement économique des pays. Plusieurs facteurs encouragent les femmes entrepreneures à se lancer dans leurs propres projets ; mais nombreux sont les obstacles qui l'entravent. Pour cela, nous avons mené une recherche sur les motivations et les contraintes qu'elles rencontrent en créant leurs entreprises.

Ce chapitre a pour objectif d'exposer les résultats de notre enquête de terrain réalisée sur un échantillon de femmes entrepreneures activant dans la wilaya de Bejaia.

Dans ce qui suit, nous allons présenter, en première section, la femme entrepreneure ayant créé leurs affaires dans le cadre des dispositifs d'aide à la création au niveau de la wilaya de Bejaia, et dans la deuxième nous exposerons la méthodologie de recherche sur laquelle s'appuie notre étude de terrain, puis nous analyserons les résultats retenues de l'enquête.

### Section 01 : Données statistiques sur les femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia

Avant de traiter la problématique de l'entrepreneuriat féminin dans la région de Bejaia, qui constitue notre terrain d'étude, il est nécessaire de présenter cette région sur laquelle sont implantées les entreprises des femmes ciblées par l'étude empirique.

Ensuite nous allons présenter des statistiques sur les projets créés par les femmes entrepreneures financés par les dispositifs CNAC, ANGEM, ANSEJ dans la wilaya de Bejaia.

#### 1.1. Présentation de la wilaya de Bejaia :

Nous présenterons la wilaya de Bejaia sur plusieurs aspects tel que la géographie, la démographie, les activités économiques, ainsi les infrastructures de base.

##### 1.1.1. Présentation de l'aspect géographique

La wilaya de Bejaia occupe une place importante, c'est une ville côtière d'Algérie qui répertoriée en sixième position dans le classement administratif des 48 Wilayas de l'Algérie. Elle se situe au Nord Est de la région « Centre » du pays. Elle est limitée par :

- la wilaya de Sétif et la Wilaya de Bordj Bouarrerdj au Sud ;
- la wilaya de Bouira et la Wilaya de TiziOuzou à l'Ouest ;
- la wilaya de Jijel à l'Est.
- Une ouverture directe sur la Mer méditerranée au Nord

La wilaya de Bejaia est caractérisée par la prédominance des zones montagneuses ( $\frac{3}{4}$ ). A l'Est et au Sud-Est elle se heurte aux montagnes des Bâbord, auxquelles viennent se souder les montagnes des Bibans qui se prolongent jusqu'à la mer, les crêtes du DJURDJURA à l'Ouest qui complète ainsi les limites géographiques de la wilaya. Le territoire de la wilaya de Bejaia s'étale sur une superficie de 3.223,50 Km<sup>2</sup>, subdivisée en 19 Daïras qui comportent 52 communes. Cette superficie est composée de trois zones : la zone côtière, la vallée de la Soummam, et la zone montagneuse.

- La zone côtière : longue de plus de 100 km, alternant criques rocheuses et plages de sable fin d'Est vers l'Ouest. La côte Est s'étend de l'embouchure de l'Oued Soummam à celui de l'Oued Agrioun. Cette bande côtière, retardée au niveau des villages de Tichy et d'Aokas, étroite (200 à 2 000 mètres) et principalement composée de terre sablonneuse du fait de la pression maritime proche. La côte Ouest s'étend de Cap Carbon jusqu'à Cap Sigli, cette bande côtière est escarpée. Les bassins des Oueds assez larges du fait des crues, sont formés de dépôts alluvionnaires d'origine montagneuse.

- La vallée de la Soummam : Ensermée entre l'ensemble Akfadou-Gouraya au Nord et la chaîne des Bibans au sud. La vallée de la Soummam apparaît comme une étroite bande sinueuse de 80 km de long (à l'intérieur de la wilaya) sur une largeur maximale de 04 km.

- La zone montagneuse : Constituée de la chaîne Bibans-Babors et de l'ensemble Akfadou-Gouraya, elle occupe les trois quart de la superficie de la Wilaya et présente des pentes partout supérieures à 25%. Les sols en majorité siliceux sont érodés.

➤ Djebel Babors.....2004 m.

➤ Djebel Takoucht..... 1896 m.

➤ Djebel Tafath .....1742 m.

### ***1.1.2. Présentation de l'aspect démographique***

La population totale de la wilaya de Bejaia a atteint 972 050 individus à la fin de l'année 2017 d'où la densité de 399 habitants/Km<sup>2</sup> avec des pointes dans les communes de Sidi Aich, Bejaia et Akbou avec 1906 habitants/Km<sup>2</sup>, et 1577,1088, respectivement ; et des creux de 63 habitants/Km<sup>2</sup> à Toudja, 52 à Ighil Ali et 25 habitants/Km<sup>2</sup> dans la commune de Béni K'sila.

La distribution de la population fait ressortir que 61% des habitants vit dans les chefs-lieux, 23% dans les agglomérations secondaires et le reste dans des hameaux et les zones éparses.

La population vivant dans des agglomérations est de l'ordre de 851 436 soit 87,5% de la population totale<sup>1</sup>.

### 1.1.3. Les secteurs économiques

Les activités les plus dominants au niveau de la wilaya de Bejaia sont :

- *L'agriculture* : Cette activité, est divisée en deux grands groupes : l'agriculture de plaine et celle de la montagne. L'agriculture de plaines s'est développée particulièrement sur les terres situées dans la vallée de la Soummam et les plaines côtières. Elle concerne les cultures arboricoles en premier degré, suivi de terres labourables pour les céréales, l'aliment de bétail et la culture légumière. Ces cultures demandent souvent à être irriguées, ce qui a justifié leur développement près des oueds. L'agriculture de la montagne pratiquée dans les zones de piémonts et de montagne, qui constituent l'essentiel du territoire de la wilaya, concerne principalement les activités qui ne dépendent pas beaucoup de l'irrigation. Les espèces dominantes sont l'olivier et le figuier, les cultures maraîchères sont aussi présentes mais pratiquées sur des espaces réduits et orientées plus vers l'autoconsommation que vers le marché. Le cheptel, quant à lui, n'est pas important comparativement aux possibilités existantes. Par contre, l'élevage avicole est très développé et satisfaisant.
- *L'industrie* : Le secteur industriel dans la wilaya de Bejaia a connu une transformation significative depuis la seconde moitié des années 90. Le secteur public qui était très dominant jusque-là, commençait à se rétrécir devant un secteur privé qui a pu prendre forme en une période de temps relativement courte. Le nombre des nouvelles créations croît d'une année à une autre.

L'implantation à Bejaia de l'industrie publique depuis le lancement des premiers plans de développement en Algérie n'a obéit presque à aucune autre logique que de localisation qu'à celle de la résorption du chômage endémique qui sévissait dans la région. Caractérisée par une main-d'œuvre très peu qualifiée, cette région a reçu des industries dont le fonctionnement ne nécessitait pas un minimum de qualification et une forte intensité de main d'œuvre.

En effet, l'industrie de la wilaya de Bejaia connaît ces dernières années une ascension au niveau national, avec un tissu industriel diversifié et d'une densité forte. La densité industrielle de Bejaia est plutôt dominée par les industries agro-alimentaires avec un taux avoisinant 50 % du nombre de PME/PMI du total du secteur industriel.

---

<sup>1</sup>Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia 2017, édition 2018, p 13.

#### 1.1.4. Les infrastructures de base

Les infrastructures de base de la wilaya de Bejaia sont :

- *Le réseau routier* : Le réseau routier de la Wilaya se compose de 444 Km de routes nationales (RN) dont 20 Km non revêtus, 803 Km de chemins wilaya (CW) et de 3 200 Km de chemins communaux (CC) dont 1000 Km non revêtus<sup>2</sup>.

Les principaux axes du réseau national sont dans un état relativement convenable, et desservent les centres les plus dynamiques de la Wilaya du point de vue économique. La RN 26 reliant Bejaia à Bouira, axes structurant par excellence, fait l'objet d'une modernisation afin de valoriser et répondre au mieux aux besoins de transport de gros tonnage à partir des installations portuaires d'une part et l'adapter aux ambitions locales de développement économique et social, d'autre part.

- *L'Aéroport* : Bejaïa dispose d'un aéroport international dénommé Aéroport de Bejaia Soummam AbaneRamdhane situé à 5 km au sud de la ville. Il a été inauguré en 1982 pour les vols nationaux et en 1993 pour les vols internationaux.

L'infrastructure se compose d'une piste pour aéronef du type Boeing 727 de 2 400 ml ×45, d'une aérogare de 250 passagers/jour en moyenne et un parking pour 04 aéronefs de 24 576 m<sup>2</sup><sup>3</sup>.

- *Le port* : Bejaïa dispose d'un port qui occupe le deuxième rang en Algérie par son volume d'activité, il a donné depuis des années 1960 une place grandissante au pétrole et aux produits pétroliers tirés du Sahara (les hydrocarbures représentent 86 % de ses exportations en 2005). En 2008, il a été intégré au projet européen des « autoroutes de la mer » (ADM), aux côtés de Gabés, Agadir et Haïfa. Sa consistance est composée de 03 bassins d'une superficie de plus de 156 Ha, réparti comme suit : 75 Ha pour le port pétrolier, 26 Ha pour le commerce et les voyageurs, et 55 Ha pour les céréalières. Et d'un terre-plein de 50 Ha dont 30Ha du nouveau quai et de 2730 ml de quais cernés par 05 jetées d'une longueur totale de 3400 ml<sup>4</sup>.

#### 1.2. Les créations des femmes dans le cadre des dispositifs

Dans cette partie, nous présentons le nombre de projets financés par les femmes entrepreneuses selon les dispositifs : CNAC, ANGEM, ANSEJ, dans la wilaya de Bejaia. Ces statistiques sont présentées selon la répartition d'activité par secteur ainsi la répartition d'activité par commune.

---

<sup>2</sup>Ibid, p 151.

<sup>3</sup> Idem, p163.

<sup>4</sup> Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia, Op cit, p163.

### 1.2.1. La répartition sectorielle annuelle des projets financés

Le tableau suivant montre l'évolution des entreprises féminines dans différents secteurs d'activités.

Tableau n° 03 : La répartition sectorielle féminin selon les dispositifs d'aide à la création

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises financées (féminin)	2014	2015	2016	2017	2018	Total ParSecteur d'activité et par organisme	
Artisanat	CNAC	20	24	26	9	11	90	
	ANGEM	9	6	4	7	6	32	
	ANSEJ	11	11	0	0	0	22	
Agriculture	CNAC	4	5	1	4	3	17	
	ANGEM	18	6	1	2	0	27	
	ANSEJ	5	2	2	0	0	9	
BTP	CNAC	0	0	2	0	0	2	
	ANGEM	0	0	0	0	0	0	
	ANSEJ	8	4	2	4	4	22	
Industrie	CNAC	10	3	10	4	2	29	
	ANGEM	52	30	34	39	35	190	
	ANSEJ	27	21	8	4	6	66	
Service	CNAC	18	20	12	12	11	73	
	ANGEM	16	13	20	25	29	103	
	ANSEJ	68	39	44	28	55	234	
TOTAL ANNUEL	CNAC	52	52	51	29	27		
	ANGEM	95	55	59	73	70		
	ANSEJ	119	77	56	36	65		
TOTAL ENTREPRISES FINANCEES	CNAC	211						
	ANGEM	352						
	ANSEJ	353						



Source : établi par nos soins à partir des données de trois organismes

A partir du tableau précédent, nous pouvons extraire les notes suivantes :

- **Activité d'artisanat :** Nous observons que le nombre d'entreprises féminines financées par le dispositif CNAC (90), pendant les années (2014-2018) est plus important que le nombre d'entreprises féminines financées par les dispositifs ANGEM (32) et ANSEJ (22) ; ainsi que dans ce dernier à partir de l'année 2016 jusqu'à 2018 aucun projet n'a été financé.
- **Activité d'agriculture :** Dans ce secteur, durant les cinq années (2014-2018), le nombre d'entreprises féminines financées par le dispositif ANGEM (27) est plus que le nombre d'entreprises féminines financées par CNAC (17) et ANSEJ (09), sachant qu'il n'y a pas de grande différence entre ces trois dispositifs.
- **Activité de BTP :** Nous remarquons que parmi les trois organismes cités dans le tableau, l'ANSEJ est presque le seul dispositif qui a financé quelques projets de création des femmes entrepreneures avec un total de (22) entreprises durant les cinq années ; et cela s'explique par la non préférence des femmes à ce secteur qui est beaucoup plus destiné aux hommes.
- **Activité d'industrie :** Dans ce secteur, l'ANGEM est considéré comme le plus grand financier de l'ensemble de projet de créations d'entreprises féminines avec au total de (190) entreprises pendant les années (2014-2018). L'ANSEJ occupe la deuxième place avec un total de (66) projets et le dernier c'est la CNAC avec un total de (29) entreprises.
- **Activité de service :** Ce secteur est le plus adopté par les femmes entrepreneures par rapport aux d'autres secteurs cités précédemment. Le premier qui a arrivé à financer un grand nombre d'entreprises c'est l'ANSEJ avec un total de (234) entreprises durant les cinq années ; il se suit l'ANGEM avec un nombre de (103) projets ; et puis la CNAC avec (73) projets.

Pendant les cinq années (de 2014 jusqu'à 2018), nous constatons une dégradation dans le nombre d'entreprises féminines financées par les trois dispositifs cités déjà ; dont le total annuel avec :

- La CNAC : en 2014 y a (52) projets financés ; puis en 2018 y a (27) projets financés ; soit une baisse de (-48%).

### CHAPITRE III : L'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Bejaia

- L'ANGEM : en 2014 y a (95) projets financés ; puis en 2018 y a (70) projets financés ; soit une baisse de (-26%).
- L'ANSEJ : en 2014 y a (119) projets financés ; puis en 2018 y a (65) projets financés ; soit une baisse de (-45%).

Cette décroissance s'explique par les exigences de la loi de finance. Dans la loi de finance appliquée de 2004 jusqu'à 2014, l'acquisition est avec franchise (sans TVA) ; mais la nouvelle loi de finance de 2015 dit que l'acquisition est en TTC ; les véhicules sont gelés or que la majorité des personnes favorisent le matériel plus le véhicule ; aussi pour celles qui n'ont pas de diplôme elles ne peuvent pas accéder au crédit. Par conséquent ces facteurs ont bloqué les femmes à créer leurs projets.

A propos du total d'entreprises financées, comme il montre le tableau précédent, les deux dispositifs ANGEM et ANSEJ sont arrivés à financer un nombre importants de projet (352-353) par rapport au dispositif CNAC (211 projets).

Malgré la différence en terme de nombre de projets créés qui existe entre ces organismes, elles ont le même rôle qui consiste à aider et soutenir les femmes voulant créer leurs propres entreprises.

#### 1.2.2. La répartition spatiale

Le tableau suivant montre la répartition géographique de la population active féminine de la wilaya de Bejaia.

Tableau n° 04 : La répartition par commune des projets financés du sexe féminin en 2018

Commune	Nombre de projet financé par le dispositif CNAC	Nombre de projet financé par le dispositif ANGEM	Nombre de projet financé par le dispositif ANSEJ	Total
AKBOU	53	15	10	78
ADEKAR	6	1	/	7
AOKAS	11	5	1	17
AMIZOUR	19	4	1	24
BEJAIA	165	26	29	220
BERBACHA	5	1	/	6
BENI MAUCHE	4	0	/	4

<b>CHEMINI</b>	9	1	/	<b>10</b>
<b>DARGUINA</b>	4	1	3	<b>8</b>
<b>EL KSEUR</b>	30	3	8	<b>41</b>
<b>IGHIL ALI</b>	6	1	/	<b>7</b>
<b>KHERRATA</b>	1	4	1	<b>6</b>
<b>OUZELLAGUEN</b>	11	3	/	<b>14</b>
<b>TIMEZRIT</b>	5	3	/	<b>8</b>
<b>TICHY</b>	10	3	/	<b>13</b>
<b>TAZMALT</b>	14	3	3	<b>20</b>
<b>SIDI AICH</b>	11	2	3	<b>16</b>
<b>SEDDOUK</b>	13	4	2	<b>19</b>
<b>SOUK EL TENINE</b>	11	3	5	<b>19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>388</b>	<b>83</b>	<b>66</b>	<b>537</b>

Source : établi par nos soins à partir des données des trois organismes

D'après le tableau n° 04, il ressort que le nombre total d'entreprise féminine dans la wilaya de Bejaia pour l'année 2018 est de 537 projets créés.

La répartition géographique de la population féminine se caractérise par une concentration importante au niveau de la commune de Bejaia avec un nombre de (220) entreprises ; cela est dû à la localisation de chef-lieu de la wilaya de Bejaia, et les infrastructures qui existent dont le port, l'aéroport et le réseau routier. Elle se suit en deuxième place la commune d'Akbou avec (78) entreprises ; et pour la troisième place c'est la commune de El Kseur avec (41) projets.

### **Section 02 : Analyse des résultats de l'enquête de terrain**

Dans cette section, nous présenterons en premier lieu, la méthodologie suivie pour réaliser l'enquête de terrain. Ainsi, il devient nécessaire de présenter notre échantillon, l'objectif et le déroulement de l'enquête, ainsi que les instruments utilisés pour la collecte et le traitement des données. En deuxième lieu, à travers cette enquête, nous essayerons de

présenter et d'analyser les résultats de celle-ci et les motivations des femmes-chefs d'entreprises et les contraintes rencontrées.

## **2.1. Le cadre méthodologique**

Nous présenterons dans le cadre méthodologique la taille de l'échantillon, les conditions de déroulement de l'enquête, puis les instruments opté pour la collecte de données, ainsi leur traitement.

**2.1.1. La taille l'échantillon :** notre échantillon est constitué d'une liste de 30 femmes entrepreneures. L'identification de notre échantillon a été faite sur la base des données collectées par les trois dispositifs d'aide à la création d'entreprise (l'ANGEM, l'ANSEJ et la CNAC) et par l'intermédiaire de nos relations. Sur les 30 questionnaires distribués auprès des femmes entrepreneures identifiées, 25 d'entre elles qui ont répondu, pour les 05 autres femmes ont refusé de collaborer avec nous, pour cela nous somme obligées de les éliminé de notre étude.

L'échantillon de 30 femmes entrepreneures est réparti sur 04 communes de la wilaya de Bejaia telle que (Bejaia, Adekar, El kseur, Souk-el-tenine,). Toutefois, le nombre d'entrepreneures enquêtées varie d'une commune à une autre.

**2.1.2. L'objectif et la nature de la recherche empirique :** Notre étude vise essentiellement à collecter des informations sur le terrain pour but de vérifier les deux hypothèses émises au départ. Elle vise également à connaître les caractéristiques des femmes entrepreneures et leurs entreprises créées, les motivations qui les ont conduites à créer ces dernières ainsi que les obstacles qu'elles rencontrent lors de la création. Sur la base de la partie théorique élaborée et des choix méthodologiques opérés, notre étude repose sur la collecte des données quantitatives par un questionnaire.

**2.1.3. Le déroulement de l'enquête :** Notre enquête sur le terrain s'est déroulée au mois de Mai. Nous avons distribué la remise des questionnaires nous-mêmes. Et nous avons été présents lors du remplissage de ceux-ci par les femmes entrepreneures.

Cependant, notre étude de recherche empirique s'est déroulé dans des conditions favorables, puisque la plupart des femmes ont répondu facilement à nos questions lors de la première rencontre, à l'exception de quelques enquêtées telle que les médecins et les avocates qui n'ont pas le temps pour répondre sur place, pour cela nous étions obligées de laisser les questionnaires à leur disposition.

Ce qui a rendu le travail difficile est la dispersion de l'échantillon sur toute la région de Bejaia, nécessitant ainsi des déplacements multiples dans les différentes communes concernées.

**2.1.4. Les instruments de collecte des données :** pour la collecte des données nous avons consulté des documents donnés par les dispositifs d'aide à la création d'entreprise puis nous avons opté pour une enquête par questionnaire.

- *L'analyse documentaire :* Nous avons consulté des documents et récolté des données des organismes d'aide et d'accompagnement à la création des entreprises au niveau de la wilaya de Bejaia (ANGEM, CNAC, ANSEJ).
- *Le questionnaire :* Est le principal instrument de récolte des données qui a pour objectif de récolter des données quantitatives, contient 40 questions réparties en quatre axes afin de toucher le maximum d'informations liées à l'entrepreneuriat féminin, et avoir le maximum d'information pour répondre à notre problématique. Le premier axe est consacré au profil des femmes enquêtées (Age, situation familiale, niveaux d'instruction, etc.). Le second axe est lié au profil des entreprises privilégiées. Le troisième axe a pour objectif d'identifier les motivations à la création d'entreprise chez les femmes. Le dernier axe est consacré particulièrement aux contraintes confrontées par les femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia.

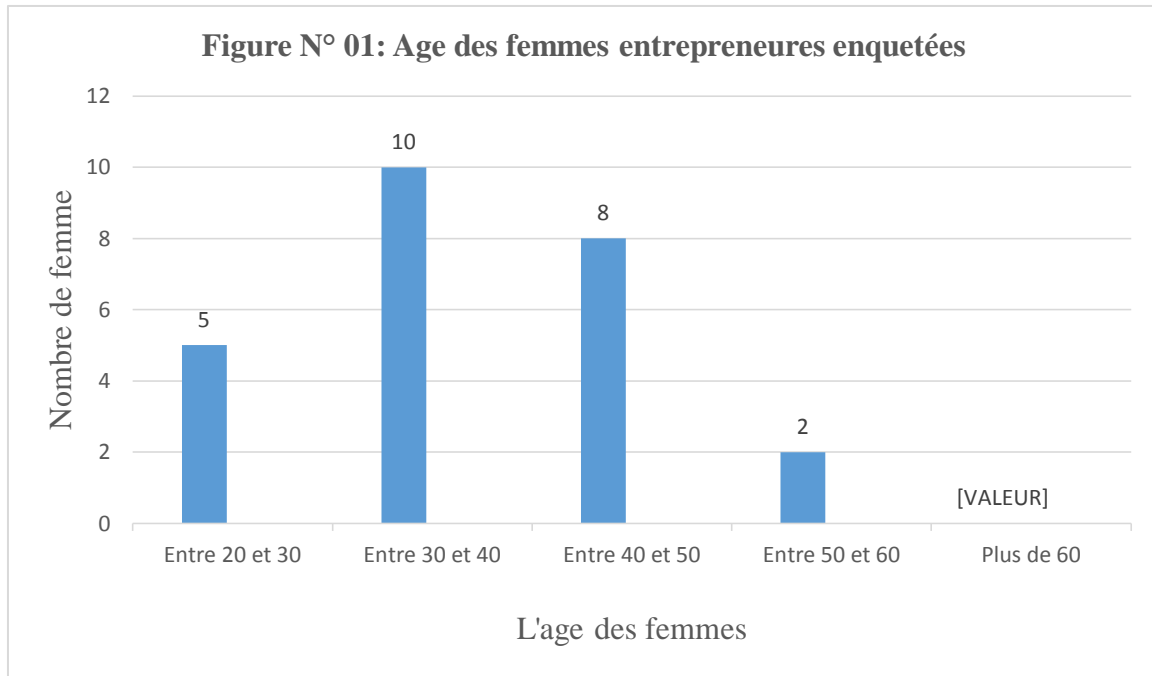
**2.1.5. Le traitement des données :** Nos questionnaires ont été vérifiés et chiffrés pour constituer une base de données à partir de laquelle nous avons réalisé des statistiques descriptives (effectifs, pourcentage) des tableaux et des graphes à l'aide du Microsoft Word.

## **2.2. Présentation des résultats de l'enquête**

Dans ce qui suit nous présenterons les différents résultats obtenus sur le terrain.

### **❖ Profil de la femme entrepreneure**

Cette partie va nous permettre d'identifier quelques caractéristiques des femmes entrepreneures.



Source : Informations établies par notre enquête

A partir de l'échantillon de (25) femmes étudiées ; nous remarquons que la catégorie d'âge des femmes entrepreneures la plus dominante est celle comprise entre [30-40] avec un nombre de (10/25), soit (40%) ; puisque à cet âge ces femmes ont des capacités et elles ont accumulé les connaissances et expériences qu'il faut pour entreprendre. Elle se suit directement de la catégorie d'âge comprise entre [40-50] avec l'effectif de (8/25), soit (32%) ; ces femmes ont tardé de créer leurs entreprises pour des raisons familiales ; c'est-à-dire une fois qu'elles se sont libérées des responsabilités matrimoniales, des éducations de leurs enfants qui sont devenus grands, qu'elles se sont concentrées sur leurs vies professionnelles. En deuxième lieu nous observons que peu de femmes ayant un âge entre [20-30], avec un nombre de (5/25), soit de (20%) promotrices ; ainsi la catégorie d'âge comprise entre [50-60], avec l'effectif de (2/25) entrepreneures, soit (8%). Et dans notre échantillon aucune femme dépassant 60ans.

**Tableau N° (05) : Situation familiale des femmes entrepreneures**

Situation familiale	Effectif	La part en %
Célibataire	9	36

Mariée avec enfants	10	56
Mariée sans enfants	4	
Divorcée	2	8
Veuve	0	0
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établies par notre enquête

Le tableau N° (05) illustre que la grande part des enquêtées sont des femmes mariées avec un taux de (56%) ; cela s'explique par l'insatisfaction des besoins des familles. Donc l'augmentation des charges familiales et la dégradation du pouvoir d'achat obligent les femmes à être une autre source de revenu, pour affronter la vie et aider leurs conjoints pour satisfaire les besoins familiaux. Les célibataires représentent (36%) de l'échantillon ; et celles qui sont divorcées représente (8%) ; ces dernières ont déclaré avoir des enfants à leurs charges, ce qui les a incitées à entreprendre. et aucune d'elle est veuve.

En effet, parmi les femmes qui sont mariées et divorcées le nombre d'enfants qu'elles ont ne dépasse pas (03 enfants). C'est-à-dire, qu'avec la charge et la responsabilité de ces femmes dans le monde de travail, elles essayent de réduire leur responsabilité au sein de la maison. Donc la conciliation entre famille et travail empêche les femmes d'avoir beaucoup d'enfants.

**Tableau N° (06) : Niveau d'étude des femmes entrepreneures**

Niveau d'étude	Effectif	La part en %
Non scolarisée	3	12
Primaire	1	4
Moyen	9	36
Secondaire	5	20
Universitaire	7	28
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>
Avec formation professionnelle	17	68
Sans formation professionnelle	8	32

<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>
--------------	-----------	------------

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

Les résultats du tableau N° (06), démontrent que la majorité des femmes entrepreneures ont un niveau d'instruction moyen avec une part de (36%). Elle se suit par celles qui ont un niveau d'étude universitaire soit (28%), ayant les diplômes de (opticien-lunetier, gérante pharmacie, certificat d'aptitude de profession d'avocat, langue.) ; et celles qui ont un niveau secondaire sont de (20%). Pour le reste des femmes qui ont un niveau de primaire et les non scolarisées représentent (4%, 12%) respectivement.

En effet, la majorité des femmes entrepreneures enquêtées n'ont pas un niveau élevé d'étude sont dans l'obligation de créer leurs propres projets, ce qui les a incitées à suivre une formation professionnelle, soit (68%) afin de se spécialiser dans un secteur, d'avoir un diplôme et de pouvoir bénéficier du soutien des organismes d'aides à la création. Ces formations sont de (coiffeur, couture, pâtissier, éducatrice des enfants, gestion des stocks.). Par contre les femmes ayant un niveau supérieur sont généralement dans un processus de création volontaire grâce à l'obtention et la possession d'un diplôme universitaire.

**Tableau N° (07) : Les femmes entrepreneures ont-elles des connaissances entrepreneuriales avant le lancement de projet de création**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Oui	16	64
Non	9	36
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

Le tableau N° (07), montre que (64%) des femmes ont des connaissances entrepreneuriales avant le lancement de leurs projets ; à l'inverse (36%) des enquêtées n'ont pas des savoirs entrepreneuriales à cause de leur niveau d'étude qui est bas.

**Tableau N° (08) : Les entrepreneures ont-elles effectué une formation complémentaire dans le domaine après la création d'entreprise**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
-----------------	-----------	--------------

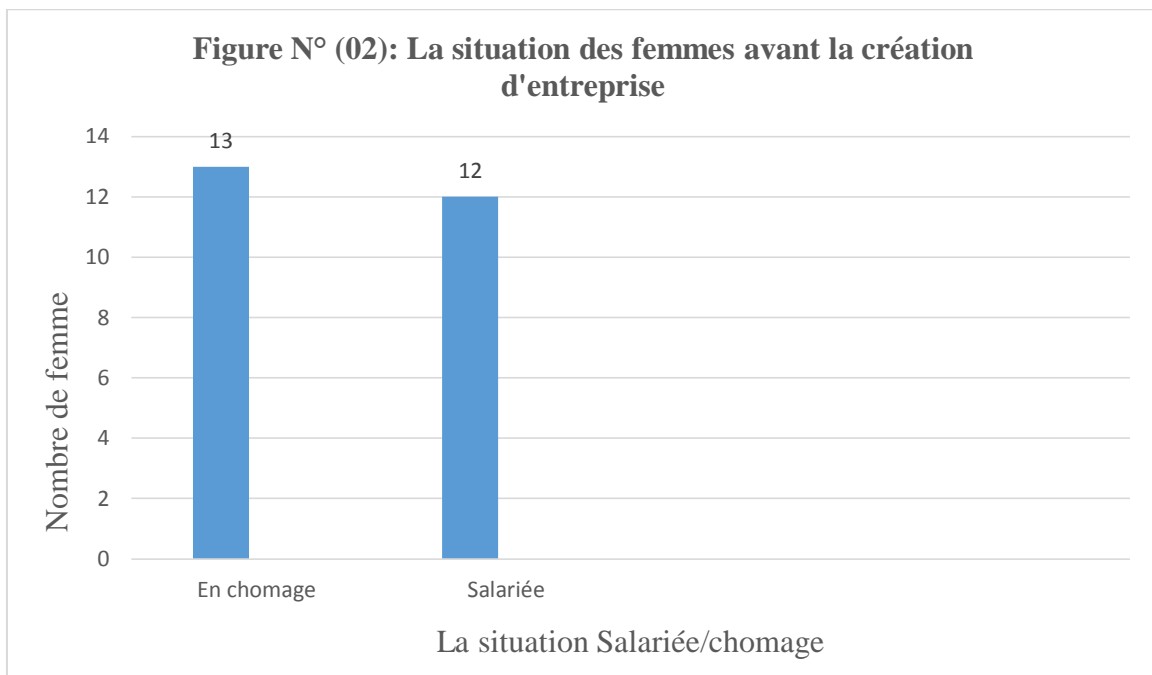


### CHAPITRE III : L'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Bejaia

Oui	9	36
Non	16	64
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

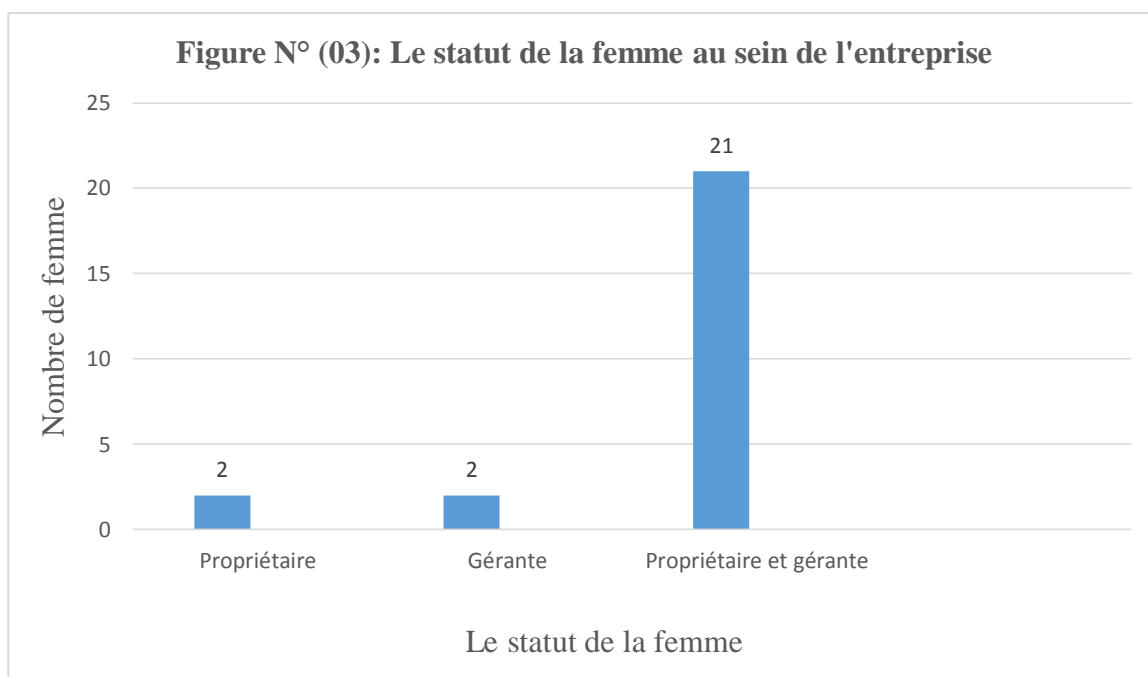
Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

Le tableau (08), illustre que lors de la création d'entreprise, uniquement (36%) des entrepreneures ont suivi des formations dans le domaine de travail déjà effectué, afin d'approfondir leurs connaissances et mettre à jour leurs compétences ; telles que (optométrie et kératométrie, esthétique, coiffeur.). Par contre le reste (64%) n'ont pas fait d'autres formations complémentaires ; ces femmes ne cherchent pas à aller plus loin, elles ont une vision à court terme.



Source : Informations établies par notre enquête

La figure N° (02), montre que (13/25) des femmes, soit (52%) sont des chômeuses ; elles n'ont pas trouvé un emploi, et pour sortir de cette situation elles étaient obligées de créer leurs propres entreprises. Par contre le reste des femmes enquêtées, soit (48%), ont été des fonctionnaires et elles ont décidé de se lancer en affaire pour être indépendantes et autonomes et ne pas être sous l'autorité d'un chef hiérarchique.



Source : Informations établies par notre enquête

A travers la figure N° (3), nous constatons que la majorité des femmes enquêtées, soit (84%) sont à la fois propriétaires et gérantes de leurs entreprises et cela s'explique par la préférence des femmes de gérer eux-mêmes leurs affaires et être au courant de tout ce qui se passe au sein de leurs entreprises. Pour le reste des femmes enquêtées (4/25), deux (2) femmes sont des propriétaires et deux (2) autres sont des gérantes, soit une part de (8%) pour chacun des statuts.

**Tableau N° (09) : Les femmes entrepreneures arrivent-t-elles à faire l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Oui	20	80
Non	5	20
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

Le tableau N° (09), montre que (20%) des femmes n'arrivent pas à faire l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie familiale parce que celles-ci s'occupent des tâches domestiques, s'occupent de leurs enfants, et prennent soin de toute la famille ; donc toutes ces activités constituent une charge pour elles. Pour le reste des entrepreneures qui représentent (80%)

disent qu'elles arrivent à faire l'équilibre entre travail-famille grâce à la gestion rationnelle du travail et du temps, mais encore ça reste difficile à assurer l'équilibre pour tous les jours.

**Tableau N° (10) : L'importance d'être une femme entrepreneure**

Question	Réponses
<p><b>Quel est l'importance pour vous d'être une femme entrepreneure ?</b></p>	<p>Toute les femmes enquêtée ont répondu que l'importance pour eux d'être des femmes entrepreneures c'est pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre des personnes capable à l'égal des hommes, de réussir dans le monde des affaires ;</li> <li>- Devenir indépendante, ainsi gérer son temps et son argent ;</li> <li>- Exercer une activité qu'elles aiment ;</li> <li>- Avoir un travail et créer des poste emplois pour les autres ;</li> <li>- La réalisation de leurs ambitions ;</li> <li>- La satisfaction personnelle et familiale.</li> </ul>

Source : Informations établies par notre enquête

Nous pouvons retenir à partir de tableau N° (10), que les femmes se lancent dans des projets, des activités, cherchant à être indépendantes, à satisfaire leurs besoins, ainsi prouver leurs places au sein de la société.

**❖ Profil de l'entreprise privilégiée par les femmes entrepreneures**

Cette partie portera sur les informations liées aux entreprises créées par les femmes entrepreneures

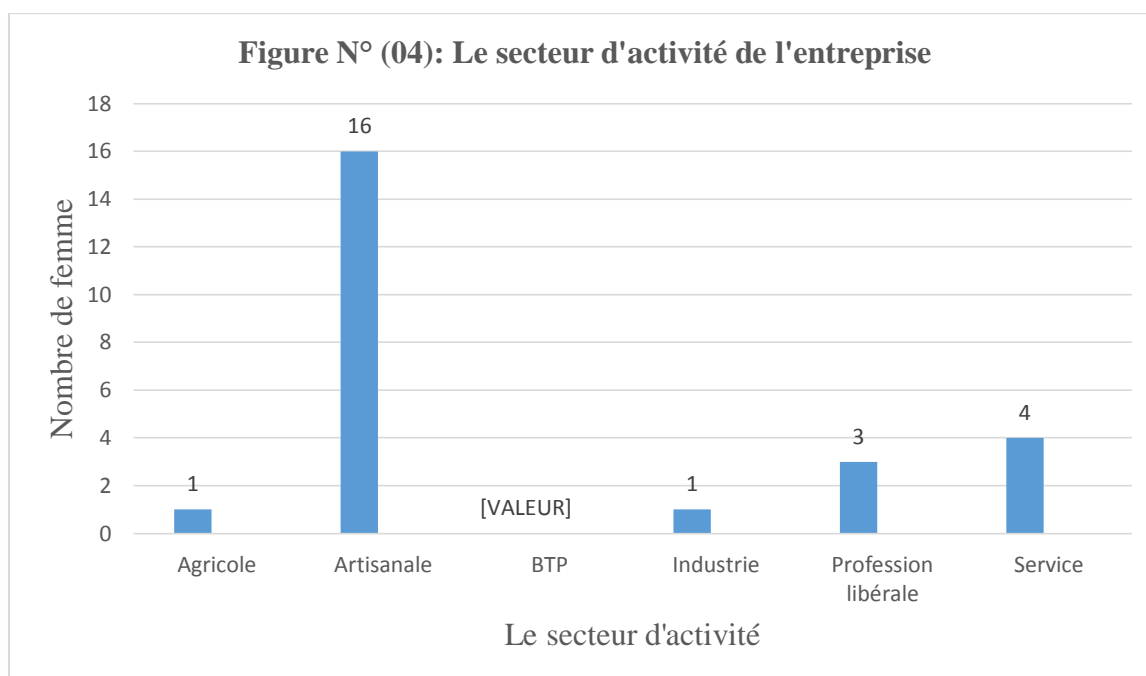
**Tableau N° (11) : Date de création d'entreprise**

Date de création	Fréquence	La part en %
[Avant 2000]	/	/
[2000-2005]	/	/

<b>[2006-2010]</b>	2	8
<b>[2011-2015]</b>	11	44
<b>[2016-2019]</b>	12	48
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établies par notre enquête

Le tableau N° (11), illustre qu'avant l'année (2000) ainsi la période de [2000-2005] y'a aucune entreprise créée. De l'année [2006-2010] uniquement deux entreprises sont créées, soit (8%) ; ensuite entre [2011-2015] le taux d'entreprises créées est de (44%). entre [2016-2019] le taux de création est de (48%), ce qui signifie que ces dernières années les femmes sont de plus en plus motivées pour créer leurs entreprises et que la vision de la société envers la femme active a changé en la comparant par rapport aux années précédentes.



Source : Informations établies par notre enquête

Dans la figure N° (04), nous observons qu'aucune entreprise n'existe dans le secteur de BTP, qui est lié beaucoup plus aux hommes. Et uniquement y'a une seule entreprise créée dans les deux secteurs agricole et industrie, soit de (4%) ; parce que ces secteurs nécessitent beaucoup de moyens financiers et matériels. Pour l'activité profession libérale et service y'a seulement (3,4) entreprises, soit (12%, 16%) respectivement. Le secteur de l'artisanat représente la majorité (16) entreprises créées, avec un taux de (64%), cela est dû au niveau

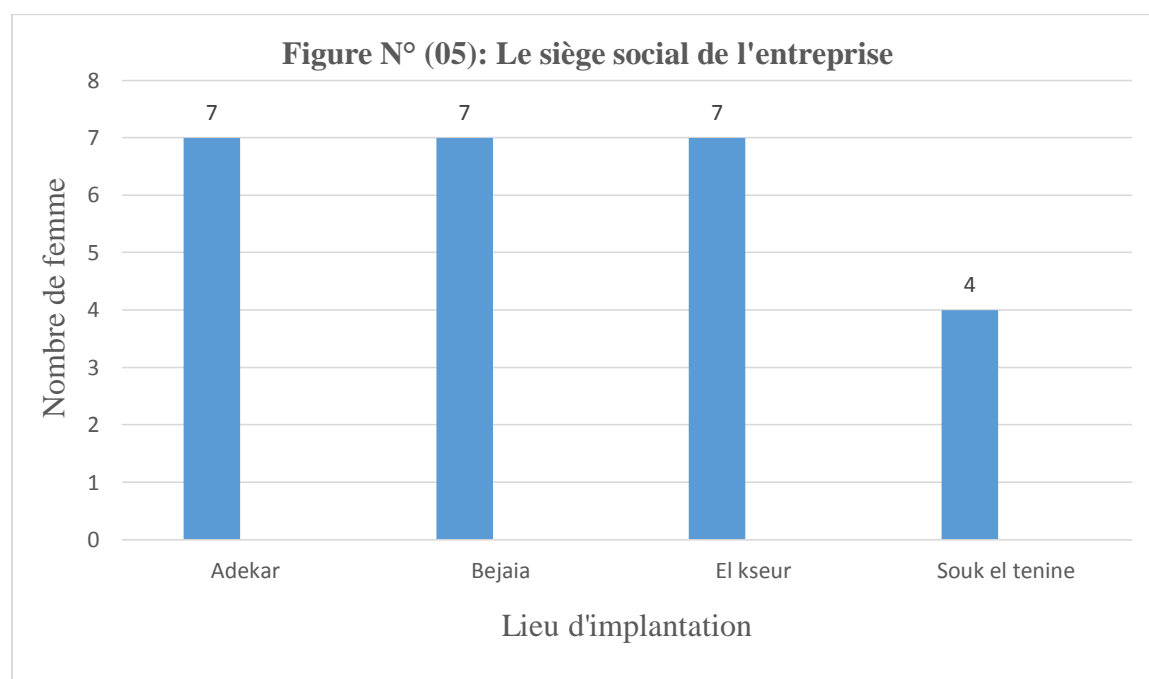
bas de qualification des femmes entrepreneures et aux connaissances qu'elles ont acquis ; ainsi que ce secteur est liée beaucoup plus au genre féminin que genre masculin ; puisqu'il n'exige pas d'effort physique.

**Tableau N° (12) : Le choix du secteur d'activité**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Imposé (par obligation)	2	8
Choisi (par volonté personnelle)	23	92
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

Dans le tableau N° (12), nous remarquons que la plupart des femmes, soit (92%), disent que le secteur d'activité est choisi par leur volonté personnelle ; par contre (8%) des femmes semblent lancer leurs entreprises dans un secteur imposé, par ce qu'elles n'avaient pas d'autres choix à cause de la difficulté de se trouver un emploi et de s'intégrer dans le marché du travail.



Source : Informations établies par notre enquête

A partir de la figure N° (05), nous observons que les femmes enquêtées ont installé leurs projets au niveau des trois commune (Adekar, Bejaia, Elkseur) avec une part égal d'entreprise, soit (28%) chacune. Pour la commune de Souk el tenine nous avons enquêté (4)

femmes, soit(16%) entreprises. Les femmes choisissent le lieu d'implantation par rapport aux exigences familiales et par rapport à leurs projets en raison : d'être à proximité de lieu de résidence ou bien cherchent à s'implanter dans des zones industrielles ou là où l'agglomération urbaine est importantes.

**Tableau N° (13) : La catégorie de l'entreprise**

<b>La catégorie</b>	<b>Fréquence</b>	<b>La part en %</b>
Nouvelle création	24	96
Extension d'une ancienne activité	1	4
Reprise d'une entreprise familiale	0	0
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

*Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête*

Le tableau N° (13), montre que presque la totalité des femmes de notre échantillon soit (96%) ont créé de nouvelles entreprises qui constitue la principale voie d'entrée dans les affaires. Le reste (4%) des promotrices soit (1) femme a prolongé une activité déjà existante et pour la reprise d'une entreprise familiale il n'y a aucun cas.

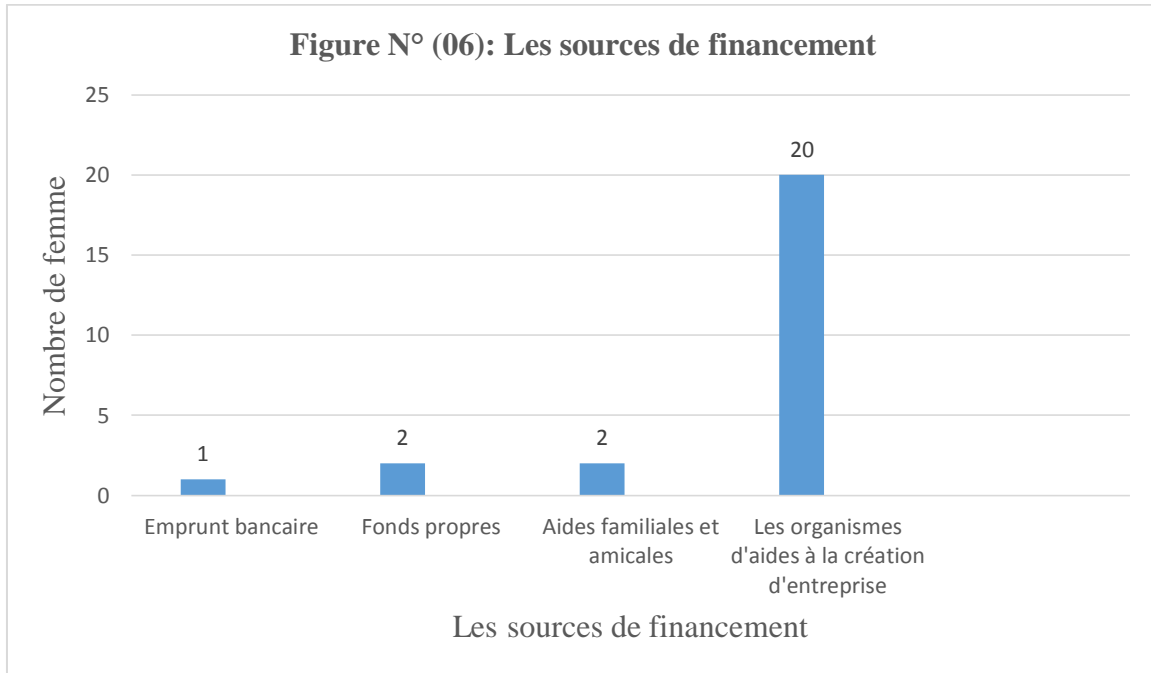
**Tableau N° (14) : Le statut juridique de l'entreprise**

<b>Le statut juridique</b>	<b>Fréquence</b>	<b>La part en %</b>
Entreprise individuelle	25	100
EURL	/	/
SNC	/	/
SARL	/	/
SPA	/	/
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

*Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête*

A partir de tableau N° (14), nous constatons que toutes les femmes enquêtées ont créées des entreprises individuelles, c'est-à-dire de très petite taille employant de [1-9] salariés ; et cela s'explique par le fait que ces femmes souhaitent entrer dans les affaires des petits épargnants,

pour réduire les risques en cas d'échec ; ainsi qu'elles préfèrent d'être leur propriétaire unique.



Source : Informations établies par notre enquête

Comme elle montre la figure N° (06), y'a uniquement une femme, soit de (4%) qui a accédé à un emprunt bancaire. Et seulement deux femmes, qui représentent (8%) de l'échantillon, ont arrivé à créer leurs propres entreprises par un fonds propres, également le même taux pour celles qui ont été financé par les aides familiales et amicales ; cela est dû au mode de vie de notre population. Le reste des femmes (20/25), qui représente (80%) ont financé leurs projets par les organismes d'aides à la création d'entreprise. Ces dispositifs sont des sources principales de financement, elles prennent en charge l'aide et le soutien à la création de projet des femmes, elles facilitent le remboursement du crédit, encore elles permettent aux entrepreneures de bénéficier des avantages fiscaux.

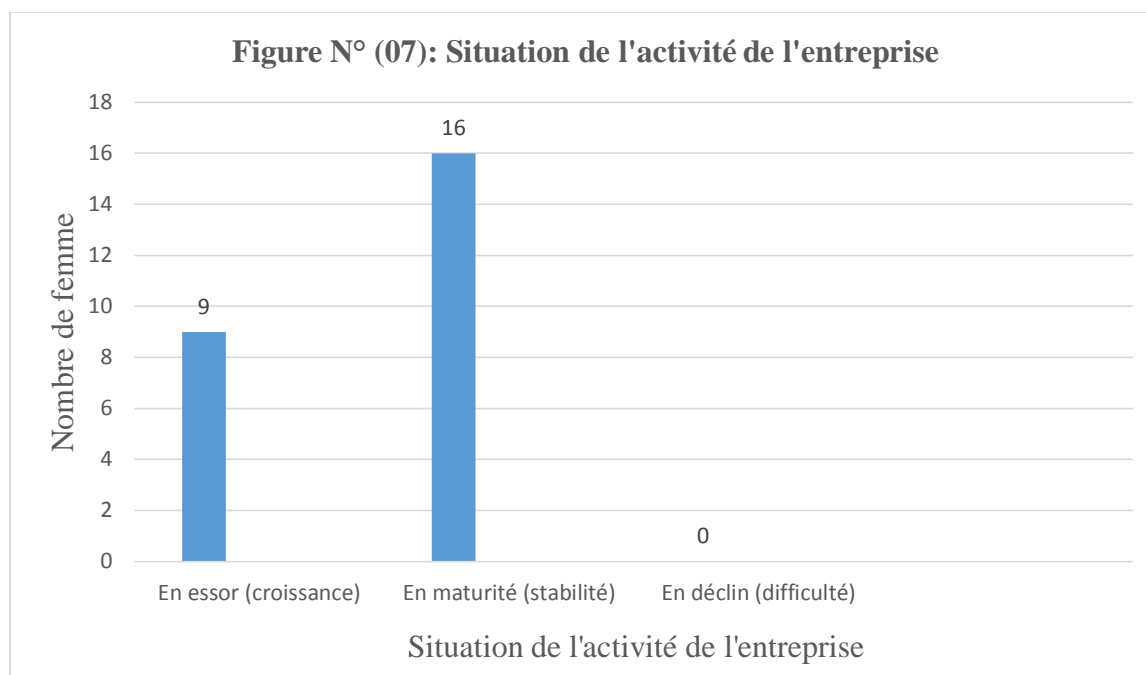
Parmi ceux qui ont bénéficié des aides auprès des organismes, nous avons (70%) de femmes sont financées par l'ANGEM ; (25%) par la CNAC; et (5%) par l'ANSEJ. Cette répartition est liée à l'adéquation de l'âge des femmes et du montant de capital qu'elles ont besoins avec les conditions de chaque dispositif.

**Tableau N° (15) : Les femmes sont-elles satisfaites du financement qu'elles ont reçu**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Oui	16	64
Non	9	36
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établis par notre enquête

Le tableau N° (15) montre que (64%) des entrepreneures sont satisfaites du financement qu'elles ont reçu, par contre (36%) de femmes sont insatisfaites ; parce que avoir seulement le matériel et le local est insuffisant pour faire réussir le projet, donc en plus de ces moyens, il faut avoir un fond propre avant de débiter l'activité pour financer l'achat de la matière première, les frais de loyer et d'installation technique.



Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

La figure N° (07), illustre que (9/25), soit (36%) des femmes ont déclaré que leur activité est en essor ; cela est dû à une bonne et rationalité de gestion aux nombres importants des demandes et de la qualité des biens ou services. (16/25) des femmes, soit (64%), disent que leurs activités est en maturité ; parce qu'elles souffrent de stagnation et saturation du marché qui cause une diminution et régression de la demande. Pour le cas d'entreprise en difficulté y'a aucune entreprise enquêtée qui est en déclin.



**Tableau N° (16) : Les facteurs principaux qui conduisent à la réussite de l'entreprise**

Question	Réponse
<b>Quel sont les facteurs principaux qui conduisent à la réussite de l'entreprise ?</b>	Selon les réponses des entrepreneures nous pouvons désigner en premier lieu que le financement est un facteur principal de la réussite de l'entreprise, et en deuxième lieu c'est la rationalité de travail.

Source : Informations établies par notre enquête

Nous pouvons retenir d'après le tableau N° (16), que même si les femmes disposent des compétences et des expériences mais sans financement, le développement et la réussite de leurs entreprises reste difficile à les atteindre.

#### ❖ Les motivations des femmes entrepreneures

Dans cette partie nous pouvons ressortir les facteurs qui ont poussé les femmes de notre échantillon vers la création et le lancement des projets.

**Tableau N° (17) : L'origine de l'idée de création**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Adéquation avec la formation/diplôme	6	24
Désir d'entreprendre	11	44
Entourage familiale	0	0
Par obligation	2	8
Rêve d'enfance	6	24
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

Le tableau N° (17), montre que l'origine de l'idée de création des femmes était un désir d'entreprendre, soit (44%). Pour d'autres avec une part de (24%) disent que c'est un rêve d'enfance, également le même taux (24%) pour celles qui ont dit que c'est une adéquation

avec la formation/le diplôme, ensuite (8%) de femmes disent que l'idée de création d'entreprise est née par obligation et nécessité.

Nous constatons d'après ces résultats que le désir d'entreprendre est une source principale de motivation des femmes vers la création d'entreprise.

**Tableau N° (18) : Les facteurs qui ont influencé le choix du secteur d'activité**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Identifier un besoin dans ce secteur	3	12
Saisir une opportunité d'affaire	6	24
Ne nécessite pas des capitaux importants	1	4
Savoir-faire et expériences antérieures	9	36
Secteur porteur à long terme	6	24
Entreprise familiale	0	0
Autres	0	0
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établies par notre enquête

Le tableau N° (18), indique que la plupart des femmes soit de (36%) ont choisi leurs secteurs d'activité grâce à l'existence du savoir-faire et d'expérience antérieure. (24%) des entrepreneures ont déclaré qu'elles ont saisi une opportunité d'affaire ; avec le même taux (24%) des femmes disent qu'elles ont choisi leurs secteurs par ce qu'elles pensent que ces derniers sont porteurs à long terme. (12%) des femmes sont menées vers leurs activités parce qu'elles ont un besoin dans le secteur, et (4%) ont choisi un secteur car celui-ci ne nécessite pas des capitaux important.

Nous pouvons retenir que les femmes de notre échantillon sont orientées vers des secteurs d'activité dans lesquels disposent des expériences et mettent en œuvre leurs savoir-faire et leurs connaissances.

**Tableau N° (19) : Les raisons qui ont contribué au choix de la dimension de projet des entrepreneures**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Capitaux limités et locaux limités	7	28
Faciliter la gestion	2	8
Limiter les risques en cas d'échec	3	12
Débuter petit pour devenir grand	13	52
Indisponibilité des matières premières en grande quantité	0	0
Autres	0	
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

Nous avons déjà constaté que la totalité des femmes enquêtées ont créé des entreprises de petite dimension et les raisons du choix de cette taille diffèrent d'une femme à une autre. Plus de la moitié des enquêtées (52%) ont choisi les petits projets pour débiter petit et devenir grand ; elles disent que c'est avec le temps, la patience, la persévérance, et la bonne gestion que l'entreprise se développe. (28%) des femmes ont déclaré que leur choix était par rapport aux capitaux et locaux qui sont limités. Une part de (12%) ont choisi cette dimension afin d'éliminer les risques en cas d'échec ; et le reste soit (8%) opte pour cette taille pour faciliter la gestion de leur entreprise.

**Le tableau N° (20) : Les facteurs qui ont favorisé le choix du lieu d'implantation d'activité des femmes entrepreneures**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Proximité de lieu de résidence	13	52
Agglomération urbaine importante	7	28
Proximité d'autres activités	0	0
Infrastructures développées	0	0
Avantages fiscaux	0	0

### CHAPITRE III : L'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Bejaia

Autres	5	20
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établis par notre enquête

Le tableau N° (20), illustre que plus de la moitié (52%) des enquêtées ont choisi de créer leurs entreprises près de leurs lieu de résidence, pour être proche de la famille et ne pas avoir de difficulté de déplacements et de pouvoir concilier entre leur travail et leurs foyers. (28%) ont préféré de s'installer dans les zones où l'agglomération urbaine est importante. Et le reste (20%) a choisi les endroits là où les frais de loyers sont moins coûteux.

**Tableau N° (21) : Les facteurs qui a incité les femmes à lancer leurs projets**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
L'autonomie et l'indépendance	5	20
Relever un défi	2	8
Influence de l'entourage	0	0
L'existence d'une idée innovante	0	0
Raisons familiales	2	8
La stabilité de l'emploi	5	20
Mise en œuvre d'un savoir faire	11	44
Autres	0	0
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

Nous constatons d'après le tableau N° (21), que (44%) des chefs d'entreprises enquêtées mettent an avant tout d'abord leur volonté de mise en œuvre d'un savoir-faire afin d'exploiter leurs connaissances et compétences ; ensuite leur autonomie et la stabilité de l'emploi avec le même taux de (20%) pour chacune d'elles. (8%) des créatrices ont lancé leurs affaires pour relever un défi ainsi pour des raisons familiales.

Ce qui a incité les femmes à réaliser leurs propres projets c'est la mise en œuvre de leurs savoir-faire afin d'avoir un emploi stable ; et être indépendante en même temps.

**Tableau N° (22) : Les besoins à l'origine de la création d'entreprise des femmes**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Créer un statut social	4	16
Relever un défi	2	8
Satisfaire un besoin de travail	4	16
Améliorer la qualité de vie	15	60
Autres	0	0
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établis par notre enquête

Le tableau N° (22), montre que l'amélioration de la qualité de vie semble être la principale raison pour la création d'entreprise, qui représente (60%) de l'échantillon. Créer un statut social et satisfaire un besoin de travail sont des motivations significatives pour (16%) des répondantes pour chacune d'elle. Pour le reste soit (8%) des femmes ont déclaré que la création d'entreprise est un défi à relever.

Obtenir une vie agréable et confortable est un facteur motivant au choix de l'activité entrepreneuriale qui contribue au bien-être des femmes.

**Tableau N° (23) : Les personnes qui ont soutenu les femmes lors de la création de leurs entreprises**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Aucun	3	12
Amis	3	12
Conjoint	9	36
Famille	10	40
Expert	0	0
Autres	0	0
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

D'après le tableau N° (23), nous remarquons que la plupart des femmes de notre échantillon ont été soutenu par leurs familles afin de créer leurs activités, soit un taux de (40%). (36%)

d'entre elles ont le conjoint comme assistant dans leur aventure entrepreneuriale ; et (12%) ont été soutenu par leurs amis. Le reste de (12%) n'ont pas d'accompagnateurs.

Nous pouvons retenir que la famille et le conjoint jouent un rôle important dans le processus de décision de la création d'entreprise pour les femmes ; grâce à l'aide qu'ils ont apporté pour celles-ci en participant aux différentes tâches domestiques et la prise de soins des enfants en l'absence de la mère.

**Tableau N° (24) : Existent-ils des entrepreneurs dans l'entourage des femmes**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Oui	7	28
Non	18	72
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établies par notre enquête

Le tableau N° (24), indique que la majorité des femmes enquêtées, soit (72%) n'ont pas des entrepreneurs dans leurs entoursages qu'elles souhaitent imiter, malgré ça, ces femmes ont engagé dans ce domaine parce qu'elles sont courageuses et offensives et elles ont une volonté de mettre en œuvre leurs capacités afin d'entreprendre. (28%) d'entre elles ont répondu positivement, ces dernières ont dans leur entourage des amis, frères, sœurs, et même des cousins qui sont des entrepreneurs que celles-ci souhaitent suivre leur chemin d'entreprendre.

**Tableau N° (25) : L'environnement familial des entrepreneures est-il favorable et incitatif à la création d'entreprise**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Tout à fait favorable	19	76
Plutôt favorable	5	20
Pas du tout favorable	1	4
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

Le tableau N° (25), montre que presque la totalité des femmes, soit (76%), lors de la création de leurs activités, leur environnement familial est tout à fait favorable, et que (20%) des enquêtées leur milieu familial était plutôt favorable. Pour le reste (4%) d'elles disent que leur environnement n'est pas du tout favorable.

**Tableau N° (26) : L'entrepreneuriat est-il le seul moyen d'assurer l'emploi des femmes**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Oui	12	48
Non	13	52
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établies par notre enquête

Le tableau N° (26), illustre que (52%) des créatrices ont déclaré que la voie entrepreneuriale n'est pas le seul moyen pour avoir un emploi. A l'inverse (48%) d'elles ont considéré l'entrepreneuriat comme une solution pour assurer leur propre emploi.

**Tableau N° (27) : Les femmes sont-elles satisfaites de leur travail**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Oui	24	96
Non	1	4
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établies par notre enquête

D'après le tableau N° (27), nous observons que (96%) des promotrices sont satisfaites de leur travail parce qu'elles exercent une fonction qu'elles aiment, ce qui les a aidé à réaliser des succès et des réussites. (4%) d'entre elles ne sont pas satisfaites de leur activité parce qu'elle se situe dans une zone où la distribution de son produit/service est restreint.

**Tableau N° (28) : Les objectifs futurs pour l'entreprise des femmes entrepreneures**

Question	Réponses
Quels sont les objectifs futurs pour votre entreprise ?	Les femmes de notre échantillon ont commencé leur parcours entrepreneurial par des petites affaires qui avec le temps elles visent développer, grandir leurs entreprises ainsi faire de leurs mieux pour donner les meilleurs services ou produits pour les clients et également d'être reconnu dans la société.

### CHAPITRE III : L'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Bejaia

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

#### ❖ Les contraintes des femmes entrepreneures

Chaque entrepreneure lors de lancement de son entreprise rencontre des freins entravant sa création, dans ce qui suit nous pouvons distinguer ces divers d'obstacles.

**Tableau N° (29) : Les femmes rencontrent-elles des difficultés lors de la création de leurs entreprises**

Type de réponse	Fréquence	La part en%
Oui	20	80
Non	5	20
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établies par notre enquête

Selon le tableau N° (29), nous observons que (80%) des femmes entrepreneures ont rencontré des difficultés lors de la création de leurs entreprises ; et (5%) des femmes n'ont pas eu des obstacles.

**Tableau N° (30) : Les difficultés qu'elles ont rencontré**

Type de Réponse	Fréquence	La part en %	
<b>Obstacles Economique</b>	L'accès au financement	13	52
	Les exigences des institutions financières	2	8
	Le manque d'information	2	8
	La concurrence déloyale	8	32
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>100</b>	
<b>Obstacles organisationnels</b>	La bureaucratie administrative	17	77,27
	Le manque de compétences et de qualifications	0	0
	Réseau de distribution	5	22,73



	retreint ou non régulier		
<b>TOTAL</b>		<b>22</b>	<b>100</b>
<b>Obstacles Sociaux</b>	La difficulté de concilier travail-famille	5	55,56
	La discrimination selon le genre	1	11,11
	La personnalité (manque de confiance en soi)	3	33,33
<b>TOTAL</b>		<b>9</b>	<b>100</b>

Source : Informations établies par notre enquête

Le tableau N° (30), illustre que toutes les femmes enquêtées ont rencontré des obstacles économiques ; dont (52%) sont liés à l'accès au financement, (8%) sont liés aux exigences des institutions financières également pour le manque d'information sur le marché ; et (32%) représente la concurrence déloyale.

Nous avons (22) femmes de notre échantillon ont rencontré des obstacles organisationnels, dont (77,27%) sont des difficultés de la bureaucratie administrative ; et (22,73%) sont liés au réseau de distribution.

Nous avons seulement (9) femmes qu'elles ont eu des obstacles sociaux, dont (55,56%) liés à la difficulté de concilier travail-famille ; (11,11%) représente la discrimination selon le genre ainsi (33,33%) indique l'obstacle de manque de confiance en soi.

Les femmes de notre échantillon ont bénéficiés d'aides en terme de financement par les organismes d'accompagnement, mais malheureusement ces dernières ne suivent pas ces femmes dans tout le processus de lancement, où ces porteuses des projets ont toujours un manque d'information sur les procédures administratives.

Quelqu'une des femmes voient que la difficulté de concilier travail-famille est le principal obstacle sociaux par ce que pour une femme, elle est obligée d'assurer les responsabilités en même temps celle de travail et celle de la famille donc avec cette charge la capacité des femmes et leurs efforts ne sont pas assez.

**Le tableau N° (31) : l'obstacle majeur qu'elles peuvent rencontrer les entrepreneures**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
La société traditionnelle qui voit que la place de la femme est au foyer	12	48
Manque des organismes d'accompagnement aux entreprises féminines	6	24
Manque de formation et d'expériences	4	16
Les croyances spirituelles	3	12
Autres	0	0
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête

A partir de tableau N° (31), nous remarquons que (48%) des femmes disent que le majeur obstacle qu'elles ont trouvé lors de la création c'est la vision de la société traditionnelle ; et (24%) d'entre elles ont soulevé le problème lié au manque des organismes d'accompagnement aux entreprises féminines. Les contraintes rencontrées par le reste des femmes soit (16%, 12%) respectivement sont liées au manque de formation et d'expériences et aux croyances spirituelles.

Nous pouvons retenir que notre société défavorise les femmes à pénétrer le monde de travail à cause de la mentalité des gens, ainsi les attitudes et opinions de la société.

**Tableau N° (32) : existe-il des discriminations à l'encontre des femmes entrepreneures**

Type de réponse	Fréquence	La part en %
Oui	10	40
Non	15	60
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>100</b>

Source : Informations établies par notre enquête

Le tableau N° (32), illustre que (60%) des créatrices n'ont pas victimes d'une discrimination raciale. (40%) des femmes disent qu'il existe des discriminations à leurs encontre ; en raison de regard négative envers les femmes dans le marché de travail, ainsi que les personnes pensent qu'elles sont irrationnelles et incapables ; la réalité est que la femme est

faible par rapport à l'homme, et aussi la femme ne peut pas être totalement libérée et elle doit respecter certaines exigences.

**Tableau N° (33) : L'élément principal qui conduit à l'échec de l'entreprise**

Question	Réponses
<p><b>Quel est l'élément fondamental qui conduit à l'échec d'une entreprise ?</b></p>	<p>Selon les réponses des femmes nous pouvons citer que l'élément principal qui conduit à l'échec de l'entreprise est : le manque de financement.</p> <p>D'autres raisons peuvent être également des facteurs qui influencent sur l'entreprise négativement, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de demande ;</li> <li>- Le mauvais choix de localisation ;</li> <li>- Manque de sérieux ;</li> <li>- La mauvaise gestion ;</li> </ul>

Source : Informations établies par notre enquête

**Tableau N° (34) : La place de la femme active aujourd'hui**

Question	Réponses
<p><b>Que pensez-vous de la place de la femme active aujourd'hui dans la société ?</b></p>	<p>Les femmes enquêtées disent que la place de la femme active aujourd'hui est améliorée, elle est pratiquement plus présente dans le domaine de travail, elle a pu s'imposer sur le marché de travail et de prouver son existence en créant son entreprise.</p>
<p><b>Que pensez-vous de la place de la femme active aujourd'hui dans l'économie ?</b></p>	<p>Selon les réponses des femmes, nous disons que la place de la femme active dans l'économie est importante, elle est une source de croissance où elle crée de nouveaux emplois pour elle-même et pour les autres, elle est une source de richesse, elle fournit des biens et services pour satisfaire des besoins multiples.</p>

Source : Informations établies par notre enquête

**Tableau N°(35) : les conseils que peut donner les entrepreneures pour une porteuse de projet pour l'aider à créer son entreprise**

Question	Réponses
<p><b>Quels sont vos conseils que vous pourriez donner à une porteuse de projet afin de l'aider à créer son entreprise et l'encourager à persévérer dans le monde de l'entrepreneuriat ?</b></p>	<p>Les conseils que les femmes enquêtées ont donné pour une porteuse de projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre ambitieuse ;</li> <li>- Pratiquer un métier favorable ;</li> <li>- Avoir la confiance en soi ;</li> <li>- Etre positive et optimiste et courageuse ;</li> <li>- Etre patiente pour avoir un bon travail ;</li> <li>- Penser à la santé des clients avant de penser à l'argent ;</li> <li>- Trouver des solutions en cas de difficulté au lieu de quitter.</li> <li>- Avoir un minimum d'expérience ;</li> <li>- Apprenez à accepter l'échec.</li> </ul>

Source : Informations établies par notre enquête

### Conclusion :

Ce chapitre nous a permis de présenter les résultats de notre enquête menée auprès des femmes entrepreneures de la wilaya de Bejaia financées par les dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat (ANGEM, ANSEJ, CNAC). Nous allons présenter essentiellement le profil des femmes interrogées et celui de leurs entreprises, leurs motivations à entreprendre et leurs contraintes rencontrées.

A partir de l'enquête de terrain nous avons retenu que la majorité des femmes enquêtées ont dépassé 30 ans, sont majoritairement mariées avec enfants, leur niveau d'étude est moyen, elles ont effectué des formations professionnelles dans le domaine de leurs activités, leurs entreprises sont de petite taille activant dans le secteur de l'artisanat, ainsi toutes ses entreprises sont individuelles.

Les facteurs les plus motivants pour la création de l'entreprise pour la majorité des femmes enquêtées sont la mise en œuvre d'un savoir-faire, l'autonomie et l'indépendance, puis la stabilité de l'emploi.

Toutes les femmes enquêtées ont rencontré des difficultés économiques telles que l'accès au financement et la lourdeur dans le traitement des dossiers d'investissement qui constitue les principaux obstacles entravant l'activité entrepreneuriale.

### *CHAPITRE III : L'entrepreneuriat féminin dans la wilaya de Bejaia*

La plupart de ces femmes ont la volonté de réaliser et de développer leur propre affaire, afin d'exploiter leur savoir-faire et leur expérience dans le secteur choisi malgré les obstacles rencontrés.

# Conclusion générale

---

L'intérêt de cette recherche est d'essayer d'étudier le phénomène de l'entrepreneuriat féminin qui a fait l'objet d'étude pour plusieurs économistes.

Dans ce travail, nous avons tenté de répondre à notre question principale de recherche, à savoir **quelles sont les motivations et les contraintes des femmes entrepreneures au niveau de la wilaya de Bejaia ?**

Pour se faire nous avons développé en premier lieu, un cadre théorique qui se repose sur la présentation de l'évènement entrepreneurial en général et celui de l'entrepreneuriat féminin en particulier ; ensuite nous avons identifié les différentes motivations et entraves rencontrant les entrepreneures lors de la création de leurs projets et en exerçant leurs activités. En deuxième lieu, nous avons opté pour une enquête de terrain qui analyse le profil des femmes entrepreneures et celui de leurs entreprises, ainsi les facteurs encourageant ces créatrices et de montrer leurs difficultés lors de lancement de projet.

Afin de répondre aux questions posées, nous avons adopté une approche exploratoire. Notre étude était réalisée à l'aide d'un questionnaire administré auprès d'un échantillon de (25) femmes entrepreneures se localisant au niveau de la région de Bejaia. Cette enquête nous a permis de dégager et de connaître les caractéristiques, les motivations ainsi les contraintes des promotrices.

En effet, selon les résultats obtenus, nous constatons que la plupart des femmes enquêtées ayant un âge dépassant 30ans ; majoritairement sont mariées avec un maximum de trois enfants. Généralement ces promotrices ont un niveau bas d'étude, ce qu'il les a obligé de suivre une formation professionnelle afin de se spécialiser dans un secteur, d'avoir un diplôme et de pouvoir bénéficier du soutien des organismes d'aides à la création ; en vue de sortir de la situation de chômage et de créer son propre emploi.

En majorité, les entreprises créées sont récentes activant dans le domaine de l'artisanat. Le secteur d'activité est presque choisi volontairement par toutes les femmes. La totalité des enquêtées ont opté pour le statut d'entreprise individuelle, c'est-à-dire des TPE. Ces dernières sont financées en général par les organismes d'aides à la création d'entreprise qui représente la source principale de financement pour ces entrepreneures.

## *CONCLUSION GENERALE*

Encore, les résultats de notre enquête montrent que le désir d'entreprendre est à l'origine de la pensée des femmes à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale en vue d'atteindre une vie agréable et confortable et d'assurer leur bien-être. De plus, ce qui les incite à créer leurs projets c'est la mise en œuvre d'un savoir-faire, l'autonomie et l'indépendance, la stabilité de l'emploi. Alors que l'influence de l'entourage ne constitue pas un facteur motivant pour ces enquêtées, ce qui infirme notre première hypothèse.

Plus de la moitié des enquêtées ont rencontré des difficultés lors de processus de création de leurs projets, où le financement était le principal obstacle économique ; ensuite c'est la bureaucratie administrative en obstacles organisationnels, ce qui confirme notre deuxième hypothèse ; ainsi la difficulté de concilier entre travail-famille qui représente l'un des obstacles sociaux. Encore une autre contrainte qui décourage la femme d'entrer dans le monde des affaires est la société traditionnelle qui voit que la place de celle-ci est au foyer.

Enfin, nous pouvons dire que le point positif de notre travail de recherche, c'est d'avoir rencontré plusieurs femmes entrepreneures et d'acquérir des informations et des connaissances qui sont vraiment importantes pour nous en tant que futures entrepreneures. Mais malheureusement, l'insuffisance du temps, nous n'a pas permis de déplacer vers d'autres communes pour pouvoir toucher d'autres modèles. Une autre difficulté rencontrée lors de la réalisation de notre enquête est le refus de certaines créatrices de collaborer avec nous ce qui a fait réduire notre échantillon d'étude.

### **Les ouvrages :**

- ✓ CONTANTINIDIS CH, 2014, Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat.
- ✓ FAYOLLE A, 2004, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », ED Dunod, Paris.
- ✓ FAYOLLE A, 2005, « Introduction à l'entrepreneuriat », Edition Dunod, paris.
- ✓ FAYOLLE A, 2012, « Entrepreneuriat, Apprendre à entreprendre », Edition Dunod, Paris.
- ✓ FAYOLLE A, FILION LJ, 2006, « Devenir Entrepreneur : des enjeux aux outils », Pearson Education France, paris.
- ✓ HERNANDEZ EM, 2001, « L'entrepreneuriat : Approches théoriques », Edition l'harmattan, Paris.
- ✓ HISRICH R, PETERS M, 1991, « Entrepreneurship : lancer, élaborer et gérer une entreprise », Edition Economica, paris.
- ✓ JULIEN PA et MARCHESNAY M, 1996, « L'entrepreneuriat », Ed Economica, Paris.
- ✓ LEGER-JARNIOU C, 2013, « Le grand livre de l'entrepreneuriat », Edition Dunod, paris.
- ✓ VERSTRAETE T, 2000, « Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat », Edition ems management et société, lieu en UE.
- ✓ VERSTRAETE T, 2003, « Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat », Ed Adreg, paris.
- ✓ VERSTRAETE T, SAPORATA B, 2006, « Création d'entreprise et entrepreneuriat », Edition Adreg, paris.
- ✓ ZOGNING F, ALY MBAYE A, UM-NGOUEM MT, 2017, « L'économie informelle, l'entrepreneuriat et l'emploi », Edition JFD inc, Canada.

### **Thèse et mémoire :**

- ✓ BRUYAT C, 1993, « Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation », thèse de doctorat en science de gestion, université pierre Mendès-France-Grenoble 2, France.
- ✓ KOUNTA SA, 1997, « Caractéristiques de l'entrepreneuship féminin au mali », Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en gestion des organisations, Msc en Economie, L'université du Québec à Chicoutimi.
- ✓ MEJRI I, 2017, « Internationalisation des PME technologiques issues des économies émergentes : une analyse basée sur les opportunités d'affaires », thèse de doctorat présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en science de gestion, université Cote d'Azur.



### Les articles et revues :

- ✓ BEL G, 2009, « L'entrepreneuriat au féminin », conseil économique, social et environnemental, France.
- ✓ BOUDJENANE KH, BOUHARA KH, 2017, « Les motivations entrepreneuriales des femmes la théorie push/pull », Journal of Economic Sciences Institute, vol 20.
- ✓ BOUTILLIER S, 2008, « Femmes entrepreneures : motivations et mobilisations des réseaux sociaux », revue humanisme et entreprise, n° 290.
- ✓ BOUZEKRAOUI H, FERHANE D, 2013, « Les facteurs déclencheurs de l'entrepreneuriat féminin chez les étudiantes universitaires : revue de la littérature, université Abdelmalek Essaadi.
- ✓ CHANTAL D, SERGE NT, 2017, « Approche territoriale de l'entrepreneuriat : Essai de conceptualisation », Revue Canadienne Géographique Tropicale, vol 4(1), université Laurentienne.
- ✓ CORNET A, CONSTANTINIDIS C, 2004, « Entrepreneuriat féminin : une réalité multiple et des attentes différenciées », revue française de gestion, n°151.
- ✓ D'ANDRIA A, GABARRET I, 2017 « Mères et entrepreneures : étude de la motivation entrepreneuriale des mampreneurs française », revue internationale P.M.E, vol 30, num1.
- ✓ DIAMANE M, KOUBAA S, 2016, « Les approches dominantes de la recherche en entrepreneuriat », Casablanca Maroc.
- ✓ Ghiat B, 2018, « Les femmes entrepreneures en Algérie : contraintes culturelles et désir d'émancipation » conférence : 7ièmes journées George Doriot entrepreneuriat et société, université de Québec à Montréal.
- ✓ HIMRANE M, HASSANI H, 2017, « Une analyse multidimensionnelle de l'entrepreneuriat féminin en Algérie », Revue algérienne de développement économique, n°06.
- ✓ JAZIRI R, 2009, « Une vision renouvelée des paradigmes de l'entrepreneuriat : ver une reconfiguration de la recherche en entrepreneuriat », université de Gafsa, Tunisie.
- ✓ LEZZAR M.S, BOUTELLAA M, 2018, « Dynamique et importance des PME en Algérie et dans le monde », revue de l'économie financière et des affaires JFBE.
- ✓ RACHDI FZ, 2006, « L'entrepreneuriat féminin au Maroc : une étude exploratoire », Haute école de gestion, suisse.

- ✓ RICHER F, et al, 2007, « L'entrepreneuriat féminin au Québec : dix études de cas », éditeur presses de l'université de Montréal.
- ✓ SEKIOU A et all, 2017, « Entrepreneuriat en Algérie réalité et perspective, cas de Tlemcen », article JFBE Québec à Montréal.
- ✓ SELHAMI S, MAHIDA H, BOURI S, 2013, « A la découverte de la PME en Algérie », séminaire à l'université de Tlemcen.
- ✓ SI LEKHAL K, KOURICHI Y, GABOUSSAA, 2013, « Les PME en Algérie : état des lieux, contraintes et perspectives », vol 02, n°04.
- ✓ SLAMANI R et all, 2017, « Développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : identification des facteurs de motivation », revue des sciences commerciales, vol 16, n° 2, (ASJP).
- ✓ STEVENSON L, SAINT-ONGE A, 2016, « Evaluation du développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc », Bureau international du travail-Genève.
- ✓ TAHIR METAICHE F, 2018, « Le profil de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : une étude exploratoire », Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, Tlemcen.
- ✓ VERSTRAETE T, FAYOLLE A, 2004, «Quatre paradigmes pour cerner le domaine de recherche en entrepreneuriat »,7<sup>ème</sup> congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, Montpellier.
- ✓ VERSTRAETE T, FAYOLLE A, 2005, « Paradigme et entrepreneuriat », revue de l'entrepreneuriat.

**Les rapports et documents :**

- ✓ Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia 2017, édition 2018.
- ✓ La PME privée comme cible prioritaire  
<http://www.algeriacorporategovernance.org/pme-prive.php>.
- ✓ Note de politique sur l'entrepreneuriat féminin, OCDE 2017, <https://www.oecd.org>.

## **Annexe (01)**

**Université Abderrahmane Mira De Bejaia**  
**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion**  
**Département des Sciences de Gestion**  
**Spécialité Entrepreneuriat**

### **Questionnaire**

**Thème : ENTREPRENEURIAT FEMININ : FACTEURS DE DECLENCHEMENT ET  
CONTRAINTES**  
**CAS DE LA REGION DE BEJAIA**

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de fin de cycle, pour l'obtention de diplôme de Master en Entrepreneuriat. Nous avons préparé un questionnaire destiné à un échantillon de femmes entrepreneures dans la wilaya de Bejaia, pour objet d'étude et de recherche scientifique. Alors nous vous assurons d'avance de la confidentialité des informations recueillies.

**Merci pour vos réponses et votre coopération**

**AXE (01) : Profil de la femme entrepreneur**

**1- Age :**

Entre 20 et 30     Entre 30 et 40     Entre 40 et 50     Entre 50 et 60     plus 60

**2- Situation familiale :**

Célibataire     Mariée     Divorcée     Veuve

**3- Quel est le nombre de vos enfants ?.....**

**4- Niveau d'étude :**

Non scolarisée                       Primaire                                       Moyen   
Secondaire                       Universitaire                       Formation professionnelle

Autre, précisez .....

Si vous avez fait des études universitaires ou une formation professionnelle, quel est votre diplôme : .....

**5- Avez-vous des connaissances entrepreneuriales avant le lancement de votre projet d'entreprise ?**

Oui                       Non

**6- Après la création de votre entreprise avez-vous effectué une formation complémentaire dans le domaine ?**

Oui                       Non

Si oui, précisez la formation.....

**7- Avant la création d'entreprise, êtes-vous :**

En chômage                       Salariée

**8- Votre statut au sein de l'entreprise :**

Propriétaire                       Gérante                       Propriétaire et gérante

**9- Arrivez-vous à faire l'équilibre entre votre vie professionnelle et vie familiale ?**

Oui                       Non

Si Non, pour quelles raisons.....

.....

**10- Quelle est l'importance pour vous d'être une femme entrepreneur ?**

.....

**AXE (02) : Profil de l'entreprise privilégiée par les femmes entrepreneurs**

**11- Date de création d'entreprise :**

Avant 2000  [2000-2005]  [2006-2010]  [2011-2015]  [2016-2019]

**12- Le secteur d'activité de l'entreprise :**

Agricole  Artisanale  BTP  Industrie

Profession libérale  Service

Autre.....

**13- votre secteur d'activité est-il :**

Imposé (par obligation)  choisi (Par volonté personnelle)

**14- Le siège social de l'entreprise :.....**

**15- votre entreprise est-elle une :**

Nouvelle création  Extension d'une ancienne activité

Reprise d'une entreprise familiale

**16- Le statut juridique de l'entreprise :**

E. Individuelle  EURL  SNC  SARL  SPA

Autre.....

**17- Effectif de votre entreprise :**

A la création : ..... Actuellement :.....

**18- Les sources de financement :**

Emprunt bancaire  Fonds propres  Aides familiales et amicales

Les organismes d'aides à la création d'entreprise

Si le financement était par un organisme d'aide, lequel : .....

**19- Etes-vous satisfait du financement que vous avez reçu :**

Oui  Non

Si Non, pourquoi.....

**20- Situation de l'activité de votre entreprise :**

En essor (croissance)  En maturité (stabilité)  En déclin (difficulté)

Quelles sont les raisons qui justifient cette situation :

.....

**21- Selon vous, quel est les facteurs principaux qui conduisent à la réussite de l'entreprise ?**

.....

**AXE (03) : Les motivations des femmes entrepreneurs**

**22- L'origine de l'idée de création :**

Adéquation avec la formation/diplôme       Désir d'entreprendre

Entourage familiale       Par obligation       Rêve d'enfance

Autres.....

**23- Quels sont les facteurs qui ont influencé le choix du secteur d'activité ?**

Identifier un besoin dans ce secteur       Saisir une opportunité d'affaire

Ne nécessite pas des capitaux importants       Savoir-faire et expériences antérieures

Secteur porteur à long terme       Entreprise familiale

Autres, .....

**24- Quelles sont les raisons qui ont contribué au choix de la dimension de votre projet ?**

Capitaux limités et locaux limités       Faciliter la gestion

Limiter les risques en cas d'échec       Débuter petit pour devenir grand

Indisponibilité des matières premières en grande quantité

Autres, .....

**25- Quelles sont les facteurs qui ont favorisé le choix du lieu d'implantation de votre activité ?**

Proximité de lieu de résidence       Agglomération urbaine importante

Proximité d'autres activités       Infrastructures développées       Avantages fiscaux

Autre, précisez.....

**26- Quelles sont les facteurs qui vous ont incité à lancer votre projet (maximum 3 ; numéroté de 1 à 3) :**

L'autonomie et l'indépendance       Relever un défi       Influence de l'entourage

L'existence d'une idée innovante       Raisons familiales       La stabilité de l'emploi

Mise en œuvre d'un savoir-faire

Autres.....

**27- Pour vous, quels sont les besoins à l'origine de la création d'entreprise :**

Créer un statut social       Relever un défi       Satisfaire un besoin de travail

Améliorer la qualité de vie

Autre, précisez.....

**28- Y-a-t-il quelqu'un qui vous a soutenu dans votre environnement :**

Aucun       Amis       conjoint       Famille       Expert

Autres .....

**29- Y a-t-il des entrepreneurs dans votre entourage que vous souhaiteriez imiter ?**

Oui

Non

Si oui, lesquels :

Conjoint

Père

Mère

Frères

Sœurs

Amis

Autre, précisez :.....

**30- Votre environnement familial est-il favorable et incitatif à la création d'entreprise ?**

Tout à fait favorable

Plutôt favorable

Pas du tout favorable

**31- Pour vous, l'entrepreneuriat est-il le seul moyen d'assurer votre emploi :**

Oui

Non

**32-Etes-vous satisfaite de votre travail :**

Oui

Non

Si non, pourquoi.....

**33- Quels sont vos objectifs futurs pour votre entreprise ?**

.....

**AXE (04) : Les contraintes des femmes entrepreneurs**

**34- Avez-vous rencontré des difficultés lors de la création de votre entreprise :**

Oui

Non

**35- Les difficultés que vous avez rencontré sont-elles des :**

- Obstacles économiques :

L'accès au financement

Les exigences des institutions financières (comme la garantie de prêt)

Le manque d'informations (sur le marché de travail)

La concurrence déloyale

- Obstacles organisationnels :

La bureaucratie administrative

Le manque de compétences et de qualifications

Réseau de distribution restreint ou non régulier

- Obstacle sociaux :

La difficulté de concilier travail-famille

La discrimination selon le genre

La personnalité (manque de confiance en soi)

- Autres.....

**36- Selon vos connaissances, quels sont les obstacles majeurs que rencontre la femme entrepreneure :**

La société traditionnelle qui voit que la place de la femme est au foyer

Manque des organismes d'accompagnement aux entreprises féminines

Manque de formation et d'expériences

Les croyances spirituelles (la religion)

Autres.....

**37- Selon vous, existe-il des discriminations à l'encontre des femmes entrepreneures ?**

Oui

Non

Si Oui, Comment.....

**38- A votre avis, quel est l'élément principal qui conduit à l'échec d'une entreprise ?**

.....

**39- Que pensez-vous de la place de la femme active aujourd'hui ; soit dans la société, soit dans l'économie ?**

.....

**40- Quels sont les conseils que vous pourriez donner à une porteuse de projet afin de l'aider à créer son entreprise et l'encourager à persévérer dans le monde de l'entrepreneuriat ?**

.....



## Résumé

L'entreprenariat féminin a connu une montée spectaculaire aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. La femme entrepreneure en tant qu'acteur socio-économique joue un rôle primordial dans la croissance économique et social d'un pays, essentiellement elle témoigne des changements dans les structures sociales et économiques des sociétés en voie de développement comme l'Algérie ; elle est motivé par plusieurs facteurs tels que : l'accomplissement de soi, l'autonomie et l'indépendance... ; mais ça reste que celle-ci rencontre des difficultés entravant leur carrière.

L'objectif de cette étude est d'analyser les motivations des femmes entrepreneures à entreprendre, et les contraintes à la création d'entreprise dans la région de Bejaia. A travers une enquête par questionnaire menée auprès d'un échantillon de (25) femmes chefs d'entreprise dans la région de Bejaia.

L'étude a montré que la mise en œuvre d'un savoir faire est la principale motivation à la création des entreprises chez les femmes ce qui infirme notre première hypothèse, tandis que le financement et la lourdeur administrative sont considérés des obstacles principaux qui entravent les femmes lors de la création de leurs entreprises, ce qui confirme la deuxième hypothèse de notre étude.

**Mots-clés :** L'entreprenariat, entreprenariat féminin, motivation, contraintes, PME, Bejaia.

## الملخص

شهدت المقاوله النسائية ارتفاعا مذهلا في كل من البلدان المتقدمة والنامية، اين تلعب المرأة المقاوله كعنصر فاعل اجتماعي واقتصادي دورا رئيسيا في النمو الاقتصادي، وتعكس بشكل أساسي التغيرات في الهياكل الاجتماعية والاقتصادية للمجتمعات النامية مثل الجزائر، والتي يحفزها عدة عوامل كتحقيق الذات والاستقلال...، ولكن يبقى انها تواجه صعوبات تعيق حياتها المهنية.

الهدف المرغوب الوصول اليه من خلال هذه الدراسة هو تحليل دوافع النساء للقيام بإنشاء مؤسسة، وتحديد الصعوبات التي تواجهها خلال فترة إنجازها للعمل في منطقة بجاية، وذلك من خلال بحث تم بطرح مجموعة من الأسئلة على عينة تتكون من 25 سيدة اعمال في المنطقة.

أظهرت الدراسة ان تطبيق وتنفيذ القدرات والمعارف هو الدافع الرئيسي لإنشاء الشركات من طرف النساء مما يبطل فرضيتنا الأولى، في حين ان التمويل المالي والإجراءات الإدارية يعتبران عقبات رئيسية تعرقل المسيرة المهنية للمرأة، مما يؤكد صحة الفرضية الثانية لدراستنا.

**الكلمات المفتاحية:** المقاوله النسائية، الدوافع، العوائق، مؤسسات صغيرة ومتوسطة، بجاية.